

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES
DU CANTON DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

JEUX, FETES, et REJOUISSANCES POPULAIRES



n° 13

mars 1986

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES
DU CANTON DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

JEUX, FETES, et REJOUISSANCES POPULAIRES



Bulletin trimestriel publié par le Foyer Rural du Billot
L'Oudon-Montpinçon - 14170 Saint-Pierre-sur-Dives

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES DU CANTON DE ST PIERRE SUR DIVES

Bulletin trimestriel publié par LE FOYER RURAL DU BILLOT
L'LOUDON
14170 ST PIERRE SUR DIVES

Imprimerie spéciale: Foyer du Billot - Dépôt légal: avril 1986

Responsables de publication: Gérant : Jacky MANEUVRIER

Membres: Yvette DENIS, Marie-Thérèse HUGOT, Paulette BRICON, Thierry BRICON, Michel NIGAULT,
François WEBRE, Dominique BORDEAUX, Odile PLEKAN, Danie MANEUVRIER, Ginette BELLIER, Almir BELLIER,
Yvon BOUILLE, Jean-Pierre PFLIEGER, Christophe MANEUVRIER, Gérard GULLIN, Chantal GULLIN,
Dominique FOURNIER.

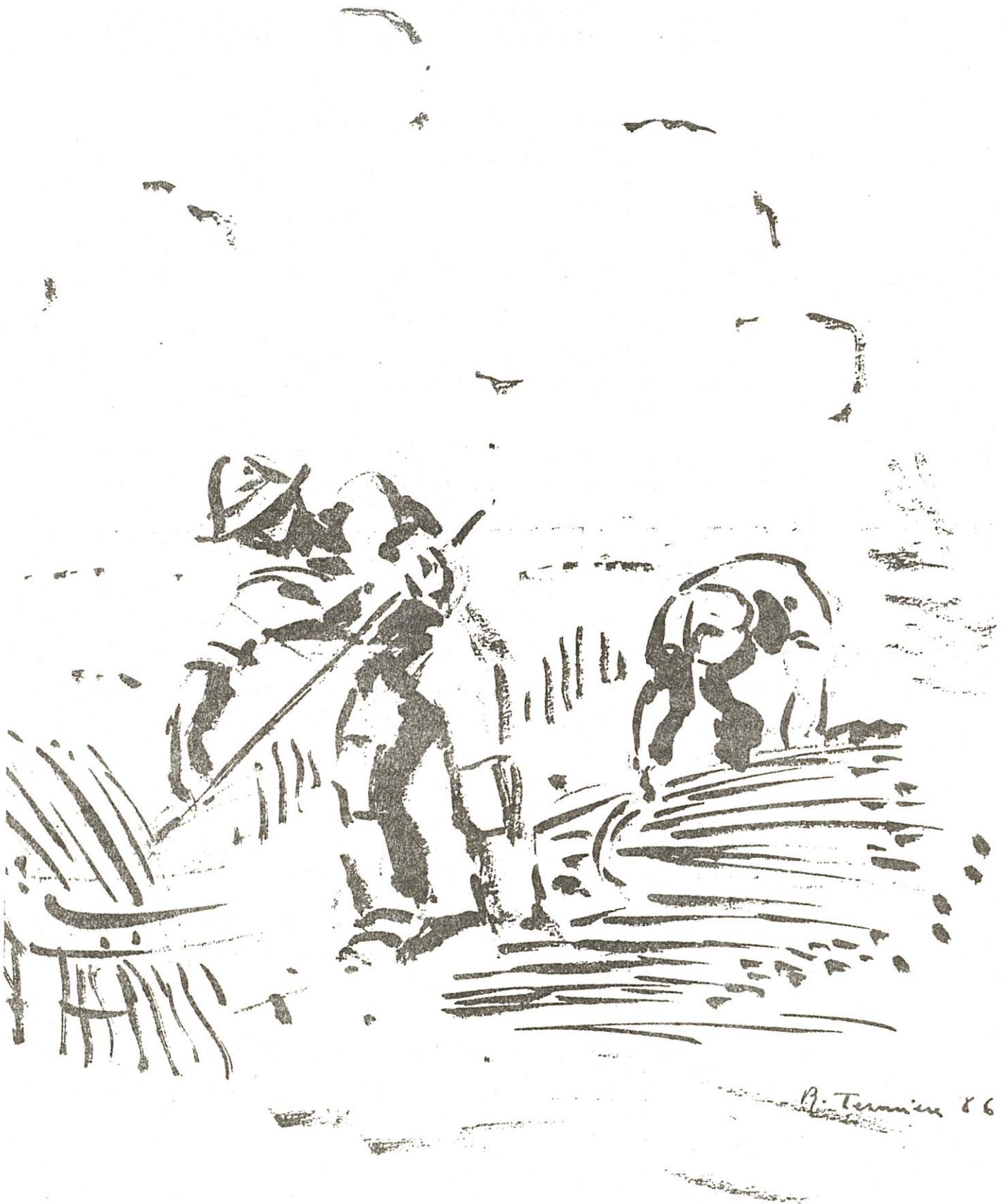
Abonnement : 4 numéros : 60 F + 40 F pour frais d'envoi

Dates de parution: mars - juin - septembre - décembre

- S O M M A I R E -

DU BLE AU PAIN - EXPOSITION		pp 5 - 8
LES REJOISSANCES POPULAIRES	Jacky MANEUVRIER	pp 9 - 14
LES DOMINOS		pp 15- 17
LE JEU DE QUILLES	René DAMECOURT	pp 18- 20
LA CARAMBOLE	François WEBRE	pp 21- 23
LE JEU DE GALINE	Jacky MANEUVRIER	pp 24- 26
LE TIR AU BOUQUET	René DAMECOURT	p 27
LA FETE DE ST PIERRE/DIVES 1907	François HAVIN	pp 30- 35
LES FETES C'ETAIT O-K	Marcel MAIZERET	pp 36- 40
LES FETES DE BERVILLE	Ginette BELLIER	pp 41- 44
RETOSPECTIVES -St MARTIN DE FRESNAY	Hélène DAMECOURT	pp 45- 57
LES FETES SCOLAIRES		
LE THEATRE		
LA FETE PATRONALE		

LE MARCHAND	Madeleine FROMAGE	pp 58-59
L'ECOLE D'AMMEVILLE AU XIXème	Emile GUERARD	pp 61-73
LISTE PROVISOIRE DES MEMBRES BIENFAITEURS		pp 73-75



P. Terrier 86

La pâtisserie, les pains amendés, brioches et sablés galettes et bouillies et autres utilisations de la farine seront également représentés.

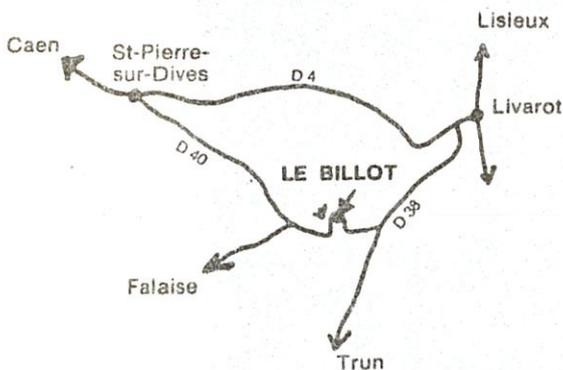
Les rapports entre l'homme et le pain, la place du pain dans les événements familiaux ou sociaux, les pains de substitution ou de nécessité, conclueront cette exposition.

Mais cette rapide présentation serait incomplète si nous omettions les recherches, enquêtes, photographies, réalisées par les membres du Foyer. Consacrées à la vie quotidienne, aux traditions populaires et au folklore, elles compléteront de façon vivante et imagée les travaux d'historiens ou d'érudits.

Jacky MANEUVRIER

A 10 kilomètres au sud de Saint-Pierre-sur-Dives et Livarot, COMMUNE DE L'OUDON

VISITEZ L'EXPOSITION DU BILLOT "DU BLÉ AU PAIN"



- Les labours, les semailles.
- La moisson, le battage.
- Les moulins et les meuniers.
- La boulangerie...
- Les autres utilisations de la farine.

Exposition ouverte du :

- 27 avril au 19 mai, de 14 h 30 à 18 h 30 ;
- 20 mai au 30 juin, sur rendez-vous ;
- 1^{er} juillet au 15 septembre, de 14 h 30 à 18 h 30.

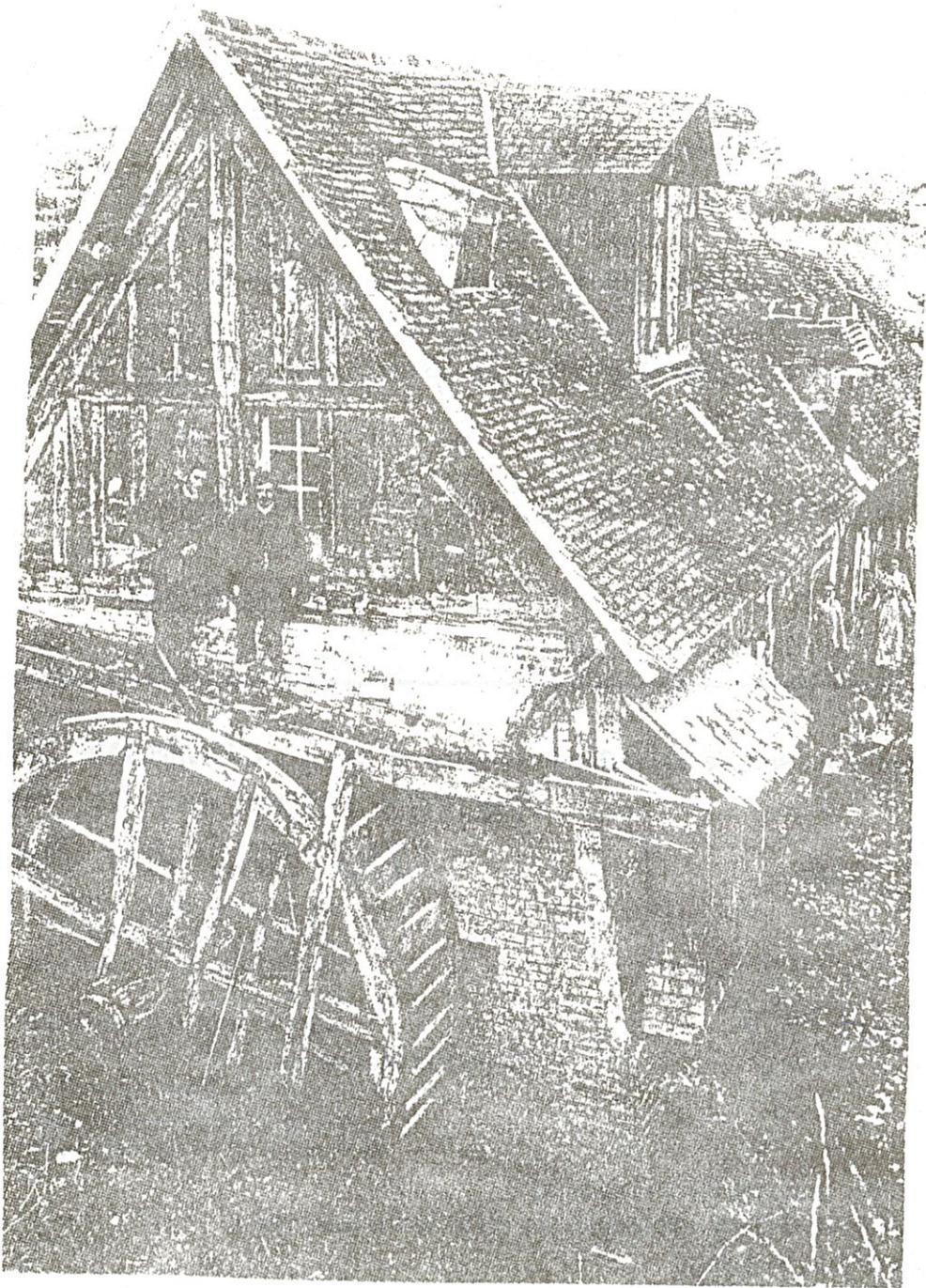
Prix d'entrée : 6 F (gratuité pour les scolaires).

Les dimanches et jours fériés : dégustation sur place de produits locaux.

Renseignements : tél. 31 20 62 72.

Extrait de " Loisirs pour tous en Calvados " - Comité Départemental de Tourisme
du Calvados - Place du Canada - 14000 CAEN

LE MESNIL-SIMON — Vieux Moulin



Les Réjouissances Populaires

" C'était le bon temps ... Qu'est-ce qu'on s'amusait..."

Que de fois avons-nous entendu cette réflexion lors de nos enquêtes alors que nous avons eu l'impression, en écoutant nos interlocuteurs que la " Belle Epoque " n'était le fait que de quelques privilégiés et que la vie n'avait pas épargné la plupart d'entre eux: travaux longs et pénibles, difficultés matérielles dûes aux maigres salaires et aux familles nombreuses, inconfort des habitations (pensons qu'au Billot il n'y avait pas d'eau), longs hivers déprimants, le nombre des suicides relatés par le " Journal de Saint Pierre sur Dives " est impressionnant...

Alors ... Nostalgie d'une jeunesse envolée ...Mémoire sélective subjective ne retenant que les bons moments et effaçant les heures difficiles ...? Sans doute, mais une analyse plus fine tenant compte des mentalités de l'époque est révélatrice d'un concept des loisirs et du bonheur différent de celui qui est le nôtre aujourd'hui.



Fête villageoise.

La vie communautaire n'est pas un mythe. L'achèvement des travaux saisonniers: fenaison, moisson, ramassage des pommes est marqué par la ripaille qui réunit autour de la table du "maître", voisins, ouvriers, alouants. Le repas plantureux et abondamment arrosé de cidre, de bouteilles cachetées et d'eau de vie se termine fréquemment par des chants et des danses.

Les longues soirées d'hiver sont prétextes à se réunir entre voisins pour faire une partie de cartes même s'il semble bien que les veillées décrites par les folkloristes aient disparu, dans notre région, dès la fin du XIX ème siècle. Les événements familiaux fiançailles, mariages, baptêmes, communions solennelles, inhumations donnent également l'occasion à une partie de la communauté villageoise de se retrouver.



Avec les premiers bourgeons éclosent les fêtes patronales préparées toute l'année durant au cours de joyeuses réunions. Il faut en effet faire aussi bien, mieux si possible, que la commune voisine, et organiser ces deux jours de fête, samedi et dimanche, ainsi que le "r'croc" du lundi réservé aux habitants de la commune.

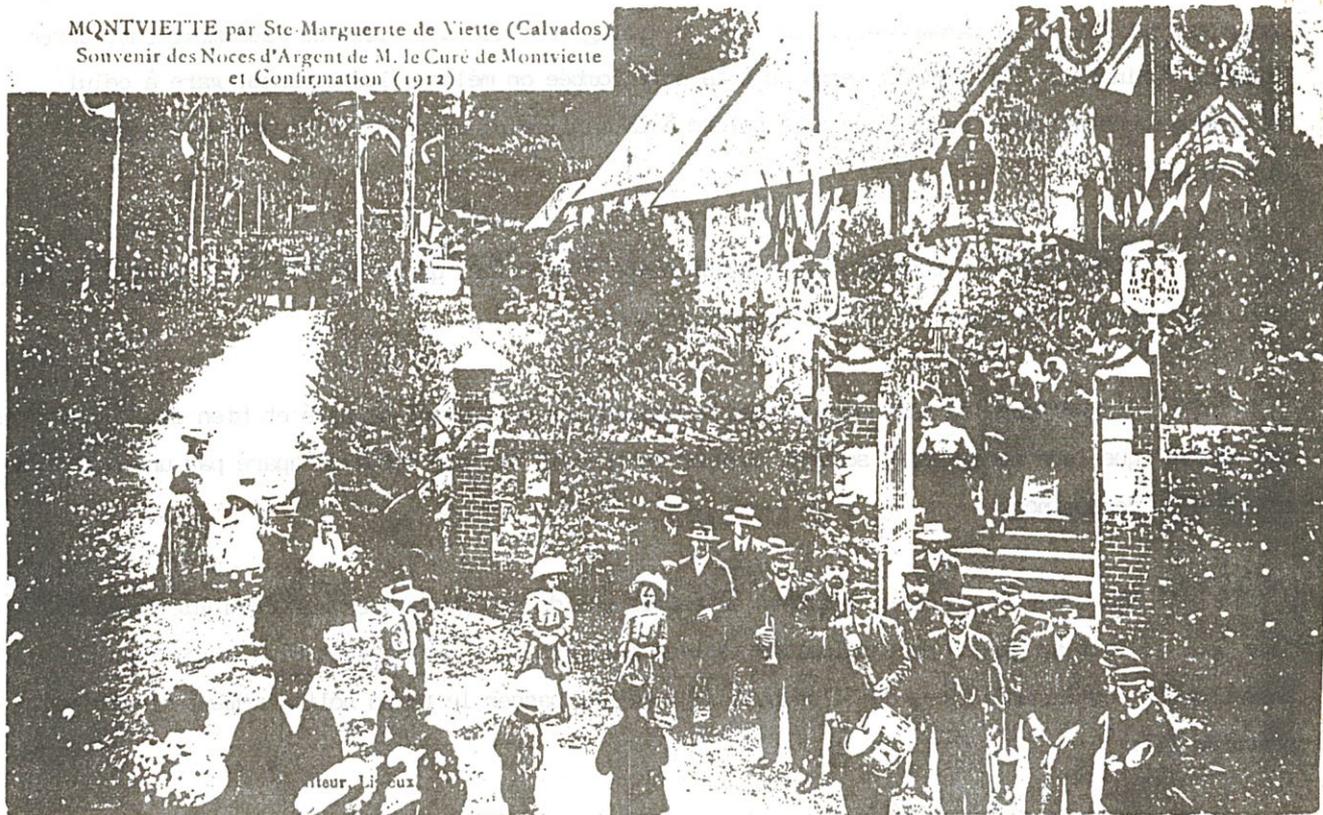
Sa fête terminée, on se rendra les dimanches suivants, de mai à septembre, aux fêtes voisines pour visiter ses amis, participer aux différentes attractions, jouer à la boule et à la carambole et, danser sur l'herbe drue : quadrille, polka, scottish ou mazurka.



PREPARATION DE LA FETE DU BILLOT VERS 1930

Enfin les fêtes religieuses sont autant d'occasion de réjouissances populaires : Mardi gras, Pâques et ses Pâquerets, la Fête Dieu, la Communion solennelle, les nombreux pèlerinages aux Saints guérisseurs, la bénédiction d'un calvaire ou d'une vierge.

MONTVIEITE par Ste-Marguerite de Viette (Calvados)
Souvenir des Noces d'Argent de M. le Curé de Montviette
et Confirmation (1912)



Et puis nos grands parents sont "joueurs".....

Ils parient, tentent leur chance aux loteries, jouent aux cartes, aux dominos, à la ga-
line, aux quilles, à la carambole.... Le café du village est alors le lieu de rassemblement, après
la messe dominicale. Par mauvais temps ou à la nuit tombée on mélange les dominos, gare à celui
qui ramasse une culotte, ou on joue à la belote à la manille ou coinchée en misant de l'argent
(1 c du point).

Il nous a même été rapporté, ce qui reste à vérifier, qu'un notable de la région aurait
perdu son cheval et sa carriole sur un coup de dominos.

Bienentendu ce sont surtout les hommes qui se retrouvent au café et bien des fermes nous
ont confié que leur mère devait souvent assumer le travail de leur époux accaparé par une partie de
coinchée ou de dominos.

Alors savait-on mieux s'amuser autrefois que de nos jours ? Savait-on mieux faire la
fête ...? Il faut se garder de conclusions hâtives mais les plaisirs étaient plus simples et né-
cessairement collectifs alors que l'on peut aujourd'hui passer le temps solitairement devant son
poste de T V.

J. Maneuvrier



E.H. GALRY - Cès Bons Normands. - La Partie de dominos

E.H. GALRY - Cès Bons Normands. - La Partie de dominos

- Tu n'dais pas en aver beaucoup dé cti-là ?
 - Quai qu'tu dis là ?...J'en ai pusche qu'tai

- A tai d'mette...T'en chommerais co bin du quate ?
 - N'té mésaise point... et joue ton jeu.

Tu n'dais pas en aver beaucoup dé cti-là ?
 Quai qu'tu dis co là ?...J'en ai pusche qu'tai

A tai d'mette ...T'en chommerais co bin du quate ?
 N'té mésaise point ... et joue ton jeu.



4. - Ces Bons Normands. - La Partie de domino
 -- Ah, ah! Domino!... Ma p'tite Ulalie, douze dominos sur la table!
 -- T'en cacherais co bin dans ta main, vieux tricheus.



5. - Ces Bons Normands. - La Partie de domino
 -- N't'en mets pas trop; c'est du maîte-cid et j'ferais co des bêtes à soi ové ma bourgeoise!

Ah, ah! Domino!... Ma p'tite Ulalie, douze dominos sur la table !
 T'en cacherais co bin dans ta main, vieux tricheus.

N'm'en mets pas trop; c'est du maîte-cid et j'ferais co des bêtes à soi ové ma bourgeoise !

Le jeu de quilles

Ce jeu est tenu par deux hommes, le " tenancier " et le " releveur de quilles " dit " R'QUILLEUX "

Il se joue sur un parquet bien lisse d'environ 10 m de long sur 0,80 m de large avec plinthe de chaque côté.

Pour sa manipulation, le parquet est divisé en plusieurs parties, il est placé directement sur le sol et calé selon les diverses aspérités du terrain.

Sur le parquet, trois quilles sont placées minutieusement sur des points de repère, perpendiculairement au lanceur de boule, cette dernière est en bois lisse et très dure (buis). A l'extrémité du parquet et au delà, se trouve un petit espace où s'immobilise la boule en fin de parcours.

Pour commencer la partie, le " tenancier " fait appel aux amateurs en indiquant à chacun le montant de la " mise " de départ, celle-ci est accompagnée d'un " gage " de reconnaissance (briquet, boîte d'allumettes, couteau ou autre objet).

A l'appel du gage, la boule est remise au joueur. Celui-ci la lance sur le jeu en direction des quilles, soit directement (façon rare) soit indirectement, c'est à dire par " la bande " (façon beaucoup plus pratiquée).

Tous les joueurs ayant pris part à la partie, c'est le ou les joueurs qui ont abattu le plus de quilles qui sont déclarés vainqueurs.

S'il y a un seul gagnant, celui-ci peut, s'il le désire, empocher le montant se trouvant en caisse, déduction faite d'un pourcentage destiné au tenancier et au releveur de quilles, mais il a également la possibilité de permettre à d'autres joueurs de " rentrer " c'est à dire de participer à la partie, mais ce moyennant le versement d'un montant égal à la somme se trouvant en caisse.

Par contre s'il se trouve plusieurs rentrants, ils sont " frères " et dans ce cas, le ou les "rentrants " versent le montant en caisse divisé par le nombre de frères.

Il en va ainsi jusqu'à la fin de la partie, c'est à dire jusqu'au moment où il ne reste qu'un seul gagnant.

Exemple : Montant de la mise (début de partie) : 5 F

A supposer 10 joueurs

10 fois 5 F - En caisse 50 F

Résultat: 2 " frères "

Chaque rentrant devra verser : 50 F : 2 = 25 F50 F

Total 100 F

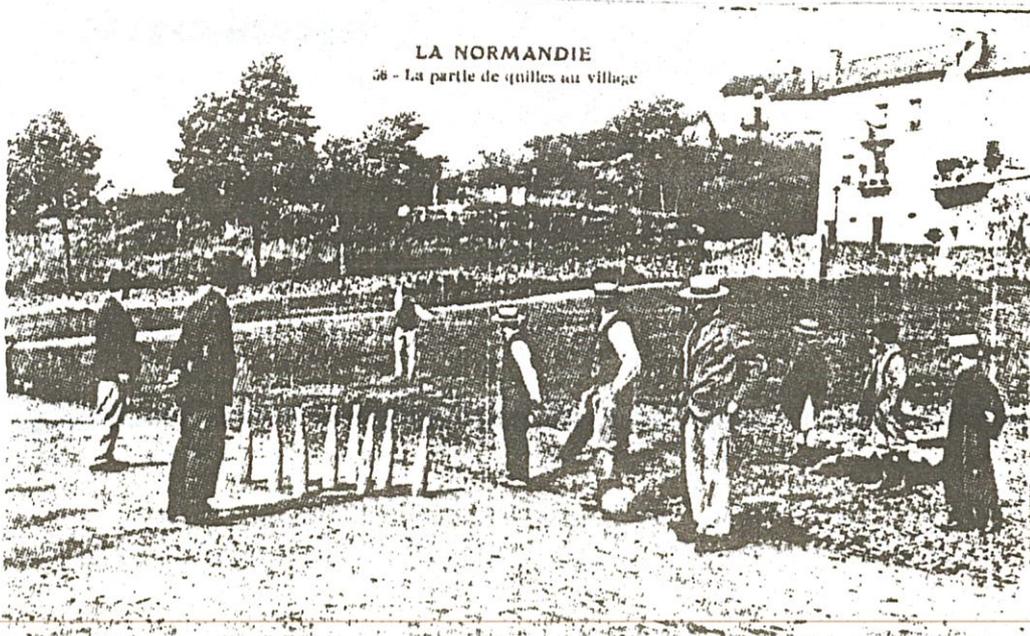
Résultat 4 frères

Chaque rentrant devra verser : 100 F : 4 = 25 F 100 F

Nouveau total 200 F

Et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il y ait qu'un seul gagnant.

René DAMECOURT



PRÉFECTURE
DE
CALVADOS
SURT
BOITE

Le Préfet du Calvados
à Messieurs les Maires, Commissaires de police et Commandant de
gendarmerie du Département.

Mon attention a été appelée sur la fréquence des jeux de boule
et de carambole dans le département pour lesquels les mises attei-
gnent parfois un chiffre très important.

Le premier de ces jeux doit être considéré comme un jeu d'adresse
et par suite toléré, pourvu qu'il ne dégénère pas en jeu d'argent.

Le second est spécialement interdit par l'arrêté de l'un de mes
prédécesseurs en date du 17 avril 1894.

En vous rappelant cet arrêté, je ne puis que vous prier de vouloir
bien en assurer la stricte application, notamment en ce qui concerne
le jeu de carambole.

Le Préfet,
HENDLÉ

LA CARAMBOLE

La carambole est un jeu qui n'est pas légal mais qui est toléré dans la région tant que les joueurs ne font pas d'histoires. C'est un jeu de hasard mais d'adresse également, moins cependant que le jeu de quilles. Les sommes d'argent mises sont parfois très importantes.

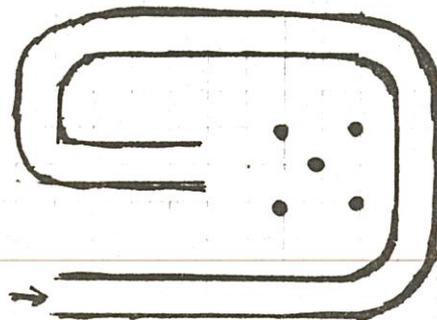
Dans les années 50, trois jeux tournaient dans le secteur de Saint Pierre sur Dives. Monsieur PETIT est le dernier meneur de ce jeu qu'il possède depuis 40 ans. Les fêtes des petits villages ayant pratiquement disparu, il ne s'installe plus guère qu'à la foire de Pâques alors que dans les années 50, il s'installait tous les lundis au marché de St Pierre sur Dives.

REGLES DU JEU

Ce jeu consiste à abattre un maximum de quilles sur les cinq placées de la façon suivante:



avec une boule tournée dans un bois exotique très dur, du "cayac". Cette boule est lancée dans un couloir qui a une forme très particulière.



Pour commencer la partie, la mise est fixée à 3 F, 4 F ou 5 F. Tous les joueurs mettent cette somme sur le jeu. Exemple: 10 personnes veulent participer, cela fera pour une mise de 5 F, 50 F sur le jeu. Chaque joueur lance la boule une fois. Lorsque tout le monde a joué, s'il y a 5 joueurs qui ont réussi le même meilleur score, en général en abattant 5 quilles, ces joueurs sont appelés " frères ".

A ce moment a lieu le " rentrage ". Les joueurs éliminés ou d'autres peuvent rentrer en payant une nouvelle mise qui est calculée de cette façon :

La somme qui est sur le jeu divisée par le nombre de frères. Dans l'exemple que j'ai pris précédemment (50 F sur le jeu et 5 frères), chaque rentrant devra payer 10 F. Si 10 joueurs paient leur rentrée, il y aura sur le jeu $50 + 100 = 150F$

Si après ce coup, 3 joueurs réussissent le même meilleur score, ils deviennent 3 frères à leur tour et si des joueurs veulent rentrer, ils paieront $150 : 3 = 50 F$.

Le jeu se poursuit ainsi, mais les mises sont de plus en plus élevées, et s'arrête lorsqu'il n'y a qu'un seul joueur qui réussit le meilleur score. Ce joueur empoche la somme qui est sur le jeu moins le pourcentage que prend le meneur de jeu, en général 20 % .

QUELQUES PARTICULARITES

Vers 1950, Monsieur PETIT a vu sur le jeu jusqu'à 200 000 F avec une mise de rentrée à 60 000 F, et il y avait des rentrants.

Apparemment, la boule n'a pas un poids réglementaire. Avant la partie, un joueur peut faire un essai mais après le début de la partie, aucun essai n'est accepté. Un coup ne peut être rejoué que si la boule sort du couloir.

Un joueur peut placer les quilles lui-même mais sans que les quilles débordent du rond rouge sur lequel elles doivent être placées.

Pour avoir une chance d'abattre les 5 quilles, la boule doit être lancée en " bois roulant " et non en " bois debout ", c'est à dire qu'il faut regarder dans quel sens le bois a été tourné.

Pour que le meneur puisse suivre correctement la partie, chaque joueur met un gage sur le jeu : briquet, clé etc... cela permet le contrôle des joueurs qui ont déjà joué et aussi le classement.

Il peut arriver qu'il y ait des arrangements entre " frères " pour éviter des rentrants, mais le meneur ne veut rien savoir de cela.

Le jeu est posé sur le sol mais pas horizontalement car les quilles doivent pouvoir rouler, il est très rare que la boule abatte les 5 quilles, il faut en général qu'une quille abatte la cinquième.

A une certaine époque, le jeu était posé sur des tréteaux et la boule était lancée à l'aide d'un maillet, mais cela permettait " la triche " entre le meneur et certains joueurs qu'il connaissait, c'est pourquoi cette disposition a été abandonnée.

Si vous voulez vous exercer à ce jeu, allez à la foire de Pâques à St Pierre sur Dives, vous y trouverez M. PETIT ou son fils et ... Bonne chance ... car il en faut pour gagner.

(Enquête réalisée chez Monsieur PETIT - Boisse)

LE JEU DE GALINE

- Enquête chez Monsieur DUVAL - ST MICHEL DE LIVET

MATERIEL: 3 palets en plomb - Pour la fabrication du palet, on plaçait un anneau de plomb dans une boîte à cirage et on versait le plomb en fusion. Ce procédé avait l'avantage " d'armer " le palet et de le rendre plus solide.

Le bouchon ou bouchonne - morceau de bois cylindrique de 7 cm de hauteur, généralement taillé dans un manche à balai.

La galine peut se jouer sur toute aire plane et dure.

DEROULEMENT DU JEU

Après accord sur la mise que chaque joueur place sur la bouchonne, on tire au sort l'ordre des passages.

Le premier joueur dispose de deux palets.

S'il parvient à abattre la bouchonne, les pièces qui sont retombées plus près de son palet que du bouchon lui reviennent. Celles situées près du bouchon y sont replacées.

Si après avoir lancé ses deux palets, il n'a pas abattu le bouchon il désigne l'un de ses deux palets pour être laissé sur l'aire de jeu et remet le second au deuxième joueur.

Ce deuxième joueur effectue ses deux lancers.

Si la bouchonne est abattue les pièces sont réparties de la façon suivante :

- Celles les plus près de la bouchonne y sont replacées.
Celles les plus proches du palet laissé par le premier joueur reviennent à ce dernier.
Le joueur qui a abattu la bouchonne empoche les pièces les plus proches de son ou ses deux palets.

Si le bouchon n'a pas été abattu, ce deuxième joueur désigne à son tour le palet qu'il désire laisser sur l'aire de jeu et remet l'autre palet au troisième joueur et ainsi de suite pendant tout le déroulement de la partie.

Les pièces sont donc le plus souvent réparties entre la bouchonne, le joueur qui l'a abattue et le joueur précédent qui a encore un palet en jeu. L'astuce consiste donc à connaître la façon de jouer du joueur qui lance immédiatement après de manière à laisser en jeu le palet qui a le plus de chance de voir rouler vers lui les pièces, cela dépendant de l'endroit où le palet frappe la bouchonne.

CAS PARTICULIERS

Le coupe-sous : le palet touche seulement les pièces sans abattre la bouchonne. Le joueur y replace les pièces et rejoue.

Si un joueur abat la bouchonne avec son premier palet et si les pièces sont placées plus près du palet laissé par le joueur précédent, il a la possibilité de lancer son deuxième palet pour essayer de le placer le plus près possible des pièces.

LE JEU DE GALINE A ST GEORGES EN AUGE

Enquête chez Monsieur Emile TRIGER à ST GEORGES EN AUGE

A St Georges en Auge, les parties de galine qui se déroulaient généralement devant le café étaient plus simples.

Chaque joueur disposait d'un palet qu'il lançait pour tenter d'abattre le bouchon. Si le bouchon n'était pas abattu, le palet restait sur l'aire de jeu. Il pouvait donc y avoir plusieurs palets en jeu.

Lorsque le bouchon était abattu, chaque joueur ramassait les pièces se trouvant le plus près de son palet, celles les plus proches du bouchon y étaient replacées.

Quand il y avait plusieurs palets en jeu, il fallait donc essayer d'envoyer les pièces dans l'espace vide et d'y placer son propre palet.

Monsieur TRIGER se souvient aussi d'avoir joué aux quilles, près du café, sur une aire en terre battue.

Jacky MANEUVRIER

LE TIR AU BOUQUET



Ce jeu est simplement composé d'un mât d'une quinzaine de mètres de haut, surmonté d'une tête de laurier appelé " bouquet ". Vous accrochez dans les branches de ce dernier différents rubans sur lesquels vous avez inscrit le lot gagné.

Ces lots sont gracieusement fournis par les habitants de la commune, voire même par des horsains.

Le tireur, un seul à la fois, est placé à une marque du sol, distante de 25 m du pied du mât.

Le fusil de chasse lui est confié avec une cartouche qu'il se sera procurée près du chef ou responsable du jeu et ce moyennant une certaine somme versée.

Au commandement, le joueur vise et tire. Il remet le fusil au responsable et ramasse le ou les rubans abattus.

Chaque tireur a la faculté d'essayer sa chance autant de fois qu'il le désire, moyennant, bien entendu, l'achat des cartouches.

René DAMECOURT

LES FETES PATRONALES

DIMANCHE 30 & LUNDI 31 JUILLET 1967

FETE DU BILLOT

Dimanche 30 Juillet

10 h. 30 : Réception du Roi et de la Reine.

10 h. 45 : MESSE EN MUSIQUE (pain béni) Dépôt d'une gerbe au Monument par les Anciens Combattants de Notre-Dame-de-Fresnay et Montpinçon.
APERITIF-CONCERT.

14 heures : Course cycliste inter-régionale.

JEUX DIVERS

patronnés par les Exincteurs « T.M.F. »

BALL-TRAPP

organisé par H. WUILLEME, armurier à St-Pierre-sur-Dives
avec Coupe et Prix

A 17 heures et 21 heures

GRANDS BALS avec LES TROUBADOURS

Orchestre dynamique de la Région

Lundi 31 Juillet

14 h. 30 : Concours de boules et carambole, concours de dominos (inscriptions sur place)

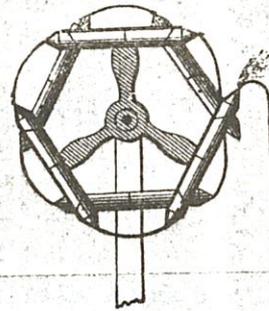
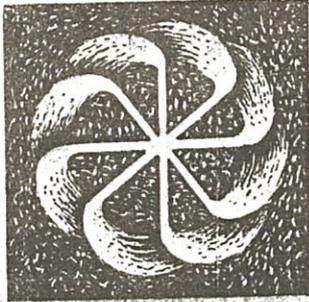
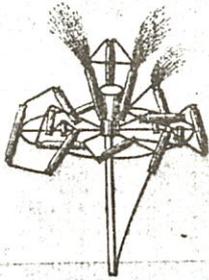
18 heures : La pesée du porcelet

21 heures : **Reprise du Bal**

Le Comité décline toute responsabilité au sujet des accidents qui pourraient se produire au cours de la fête.
Seuls seront admis les forains autorisés par le Comité

ARTIFICES

ILLUMINATIONS



E. LARCHER

Représentant LIVAROT (Calvados)

Doit

Monsieur Breard Charcutier Doit

Le 10 juillet 1913

Pour fête

1 Canon location	4	00
1 kilog poudre	2	00
2 mètre mèche	0	50
	<hr/>	
1 sac à renvoyer	6	50

*Je vous ai mis un des gros
Canons, les deux petits
étant sortis*

Facture adressée à Monsieur BREARD, charcutier au Billot, le 10 juillet 1913, à l'occasion de la fête patronale.

- location du canon	4 F
- 1 kg de poudre	2 F
- 1 mètre de mèche	0 F 50

LA FETE DE S^t PIERRE

7 juillet 1907

La fête a débuté samedi matin, à 9 heures, par la réception des autorités à la gare.

La Municipalité, le Comité des Fêtes, la Musique Municipale et la Compagnie des Sapeurs Pompiers, en armes, avaient été convoqués pour cette solennité.

La réception a été très cordiale et le cortège formé à la descente du train, s'est rendu directement à la Mairie au son d'entraînants pas redoublés.

L'absence de M. Henry Chéron, appelé par ailleurs, par ses fonctions de Maire de Lisieux et de Sous Secrétaire d'Etat, celle de M. le Préfet et de M. le Sous Préfet ont été très remarquées et elles ont donné lieu, pendant ces deux jours de fêtes, aux plus fâcheux commentaires, mais, cependant, elles n'ont eu, il faut le reconnaître, aucune influence sur l'entrain.

Le soir, à 9 heures, pour se conformer à la tradition des fêtes patronales, le Roi, escorté de la Musique Municipale et des Sapeurs Pompiers, est allé chercher sa gracieuse Reine, et tous deux, se sont rendus, suivis d'un nombreux cortège, sur la place du marché, pour allumer le "feu de joie", qui, un peu plus tard, jetait dans l'air ses brillantes gerbes de feu, pendant que les jeunes couples dansaient autour du feu, au rythme d'une polka joyeuse exécutée par la Musique Municipale.

Puis, la retraite aux flambeaux parcourait les rues dans une apothéose de feux de bengale, jetant partout l'animation sur son passage.

DIMANCHE LA MESSE

Dimanche, à 10 heures moins quelques minutes, la Reine, accompagnée de toutes les sociétés locales et suivie d'un nombreux cortège de parents et d'amis "ainsi que le veut la tradition", fait, au bras du Roi son entrée dans l'église.

La messe chantée par la Société Chorale, sous la direction de Gaston Chaumont, a été d'une exécution parfaite. Comme toujours, Mademoiselle de Vendevre, prêtait son gracieux concours au grand

orgue. Monsieur Maurice Antoine, le violoniste si apprécié, a bien voulu nous faire entendre un des plus jolis morceaux de son répertoire. Toutes nos félicitations.

Quant à la Musique Municipale, sous la direction de Monsieur Louis Cossé, qui va toute la journée être à la peine, elle était là déjà pour le plus grand plaisir des auditeurs.

Nul doute que la quête faite pour les pauvres, par le Roi et la Reine, n'ait été des plus abondantes, avec une assistance aussi nombreuse, il ne pouvait en être autrement.

LA CAVALCADE

Dès le matin à 5 heures, par un brillant soleil, les chars de la cavalcade venaient se ranger dans la rue des Carrières, un peu isolée, et que se prêtait on ne peut mieux à l'organisation du cortège et au départ, la bonne ville de St Pierre avait pris son air de fête, des drapeaux flottaient gaiement aux fenêtres et des guirlandes multicolores décrivaient leurs courbes gracieuses aux façades des maisons.

L'après midi, vers une heure, les rues s'animaient. Isolés ou par petits groupes, de brillants seigneurs, vêtus de velours aux reflets soyeux, des pages à cheval, des louvetiers, des sonneurs de trompes, se dirigeaient hâtivement vers le lieu du rendez-vous.

Deux commissaires à cheval, MM. Lebart et Frilay, ce dernier le "Roi" des hommes de la fête patronale, ouvrent la marche, puis viennent les trompettes, à cheval chargées de sonner les départs et les arrêts et des exécutions instrumentales en cours de route, les écuyers, louvetiers, fauconniers, sous-fauconniers, et le char de la chasse, car ainsi que l'annonçaient les affiches, la calvacade avait pour fonds une chasse à courre sous Louis XV.

Spacieux, bien conçu et bien exécuté par les soins de MM. Levasseur et Frilay, ce char, qui représentait une clairière, avait grand air et était parfaitement dans le ton avec ses sapins verts, ses feuillages et sa colonne pour le rendez-vous de chasse. On y voyait encore un superbe sanglier, une très jolie meute de chiens courants avec leurs Piqueurs, en tenue rouge, sonnante de la trompe.

Après le char et terminant ce premier groupe de la "chasse", venaient les valets de chiens, les gardes chasse à pieds, les volontaires, les pages à cheval et enfin Louis XV (M. Léon Lefrère) avec ses dames de la cour en amazones, ses grands seigneurs et ses pages à pieds.

Le char de la Musique Municipale, conçu et exécuté par MM. Fresnil, Maite et Hie, adjoint, représentait un superbe portique en pierres sculptées. Très coquet avec ses élégantes colonnettes contournant une jolie torsade, il n'a pas été un des moins admirés.

Il était suivi par un groupe de Héros d'Armes, (les 50 hommes du corps des Sapeurs Pompiers) qui précédaient en même temps le char de Sports et de la Jeunesse. Celui-ci était le plus monumental et le plus décoratif de la cavalcade. Exécuté sur les plans de MM. Le Bart et Lebertre, il était surmonté d'un magnifique écusson peint par M. Le Saulx et représentant deux enfants devant un livre ouvert. Une jolie cartouche portait à l'avant la belle devise "Pro Patria" ; ce char atteignait une hauteur de 6 mètres.

Un groupe de cyclistes, avec leurs bicyclettes décorées, le séparait du char des Enfants vaste berceuse du meilleur goût et qui était le bien plus charmant, vendant au public des gâteaux et des fleurs qui leur étaient renvoyés aussitôt qu'achetés. Une joie sans mélange se lisait sur tous ces gentils minois dont les yeux brillaient d'un plaisir sans égal qu'on n'approuve qu'à cet âge.

Le char des enfants était suivi par un groupe de voitures fleuries, attelées de beaux chevaux, le tout arrangé avec un goût exquis. Puis, venait le char des fleurs, qui n'était autre que le char de la Reine, vrai chef d'oeuvre d'élégance et de coquetterie. Impossible de rêver quelque chose de plus gracieux que ce pavillon champêtre habité par la Reine et de ravissantes jeunes filles, en costumes de cour de l'époque, accompagnées de jeunes gens, pages ou marquis, dont les jeunes filles offraient leurs fleurs avec une grâce si délicate.

Et enfin, par un contraste voulu, derrière l'imposant char des fleurs s'acheminait, traîné par un bourriquet et escorté par des arabes en costume national, le monstrueux : STENECOSOURUS GIGANTUS HEBERTI . Des prospectus détaillés, vendus au profit des pauvres, apprenaient au public ébahi, que ce monstre antédiluvien, vivait dans la région 25000 an avant Jésus Christ et mesurait, chose surprenante : 8 mètres de la tête à la queue et 8 mètre 50 de la queue à la tête (parce que ça monte), expliquait la notice.

Le tout ensemble, et nous en oublions, formait un cortège admirable dont la parfaite cohésion ajoutait encore à la magnificence.

Sur le parcours, il avait été prévu six arrêts, pendant lesquels le Musique Municipale exécutait à la perfection divers morceaux sous l'habile direction de M. Louis Cossé son chef, reconnaissable au plumet blanc (tel Henri IV à Ivry), qui ornait si bien sa joviale et sympathique physionomie.

La Fanfare des Trompes de Chasse, de la Société Vélocipédique, sous la direction de M. Emile Jaillard a obtenu le plus vif succès. Toutes ces sonneries ont été on ne peut mieux réussies et au moment de la dislocation, elle a donné sur le champ de foire, devant un public nombreux, un petit concert qui lui a valu de chaleureux applaudissements.

Une foule nombreuse, venue de la campagne et des villes voisines, les deux trains de deux heures par exemple, emplissaient les rues et c'était tout à la fois réjouissant et curieux d'entendre les réflexions qui s'échangeaient parmi les visiteurs spectateurs. On ne tarissait pas d'éloges, tant sur l'excellente tenue des figurants que sur la fraîcheur, la bonne coupe, le chic des costumes et la beauté des chevaux. On établissait couramment des comparaisons avec les dernières cavalcades de Caen, Evreux et d'autres villes encore, et c'était, nous le disons sans fausse modestie, tout à l'avantage de celle de St Pierre Sur Dives;

FEU D'ARTIFICE - BAL

Nous ne dirons que fort peu de chose du feu d'artifice, il était très joli et fort bien réussi. A moins que de recommencer, on ne pourrait mieux faire. Enfin, pour terminer cette belle journée, n'est-ce pas ainsi que tout finit à St Pierre Sur Dives, on a dansé jusqu'à 3 heures et demie du matin.

Dans la halle au Beurre, superbement décorée, le cortège royal fait, à 10 heures, son entrée, précédé de la clique des Sapeurs Pompiers au milieu d'une double haie formée par une foule curieuse et sympathique. Jamais, nous dit-on, autant de monde ne s'était présenté à l'entrée du bal. Malgré cette affluence, aucun incident fâcheux n'est venu troubler cette joyeuse réunion.

Les pauvres, ont dû y trouver leur compte, car là encore, la Reine conduite cette fois par M. Fresnil, Maire, demande pour eux le petit sou traditionnel.

REMERCIEMENTS

Il nous reste une tâche à remplir : les remerciements. Certes, elle est agréable, mais elle pourrait être longue. Cependant, en raison du plaisir que nous éprouvons à son accomplissement, nous allons quand même l'entreprendre.

Donc au nom du Comité des Fêtes qui nous en a prié, merci aux gracieuses jeunes filles, aux aimables jeunes gens qui ont bien voulu prêter aux organisateurs de la calvacade, un concours si précieux.

Merci de leur empressement, de leur générosité et surtout de la grande facilité avec laquelle, tous, sans exception, ont bien voulu se prêter à tout ce qui leur a été demandé.

Merci aux Sociétés locales : Musique Municipale, Chorale, Sapeurs Pompiers, cors de chasse, amicales des écoles. Merci à toutes les personnes de bonne volonté, qui, par une foule de petits services rendus à propos et avec une parfaite bienveillance, ont aplani, au profit des organisateurs, bien des difficultés. Enfin et surtout, merci aux habitants dont la générosité s'est à tout instant si simplement et si discrètement manifestée.

Encore une fois merci à tous !

Imprimeur-Directeur-Gérant : E. Yver, Place de la Mairie, ST Pierre Sur Dives

Le dimanche suivant, les trois sociétés locales accompagnées de la Municipalité et du Comité des Fêtes, après les cérémonies du 14 juillet, se sont rendues comme de coutume, à Hiéville au restaurant Nouet, faire la collation traditionnelle, le futur roi fut désigné, l'on attend son acceptation.

François HAVIN



S^t. Pierre sur Dives 7 juillet 1907

les fêtes c'était O - K !

Interrompues par cinq années de guerre, les fêtes communales reprenaient de plus belle au lendemain de la Libération, se déroulant sur un rite fixé depuis des dizaines d'années : messe, vêpres, jeux pour les enfants, bal apéritif, bal de nuit et très souvent "recroc" le lundi après le concours de dominos.

C'était alors la fête de toute la commune, à laquelle prenaient part jeunes et moins jeunes et pour laquelle on invitait la famille et les amis. On ne négligeait pas pour autant le travail de la ferme, et il arrivait de passer deux nuits blanches consécutives, mais la fatigue ne comptait pas, car c'était "la fête".

Pour le musicien que j'étais au sein du "O.K JAZZ", orchestre réputé à l'époque, voici quelques uns des milliers de souvenirs de ces fêtes patronales.

LES DEPLACEMENTS

Dès 1945 et avant la vulgarisation de l'automobile, le déplacement des musiciens était assuré par les organisateurs. Il y avait alors toujours beaucoup de volontaires pour venir nous chercher le dimanche matin, mais le retour après le bal de minuit était souvent plus laborieux. Ce furent d'abord les voyages en carriole ou quelquefois en vachère, mais à plusieurs reprises, il nous fallut vers trois heures du matin, chercher un "transporteur" déjà couché après le bal. Ce fut le cas à Boissey où un éleveur dût faire descendre deux bovins de sa vachère afin de nous reconduire à domicile. Ce fut aussi le cas à St Martin de Fresnay, où l'un des nôtres dut attendre près d'une heure avec ses instruments devant le café-épicerie, avant de voir apparaître une carriole.

Fort heureusement, l'acquisition d'automobiles nous permit de pallier ces négligences.

LES MESSES

Dès notre arrivée dans la commune, nous étions accueillis à la Mairie par les édiles, comme les vedettes de la journée. Se trouvaient là, le roi et la reine de la fête, les anciens combattants, les personnalités. En musique, le cortège gagnait alors l'église, décorée pour la circonstance. Au cours de l'office, nous interprétions quelques morceaux, accompagnant souvent la chorale.

Ayant un dimanche, oublié notre répertoire de musique religieuse, nous avons joué slows et tangos interprétés la nuit précédente dans un bal. Une autre fois, nous étions installés derrière l'harmonium, dont la toile arrière était déchirée. Ce fut pour moi l'occasion de caler les pédales avec mon pied. Jugez de l'émoi de l'organiste ne pouvant plus "pédaler" ! Jugez de l'inquiétude du curé qui les bras en croix, attendait qu'on lui donne le ton pour attaquer le "Crédo" !

A l'issue de la messe, toujours en musique, nous gagnions le Monument aux Morts ou la stèle commémorative. Sonnerie aux Morts, Marseillaise et dépôt de gerbe, clôturaient les cérémonies officielles.

Pour certaines communes, c'était alors le vin d'honneur offert par la Municipalité sur l'emplacement de la fête. Ailleurs, mais rarement, nous allions fanfare en tête porter les couronnes de pain bénit chez chacun des conseillers municipaux, chaque halte étant ponctuée d'un morceau de musique et... "d'un coup à boire" !

LES REPAS

Seul, ou par deux, nous étions accueillis dans les familles pour le repas du midi. Vedettes de la journée ?, une place d'honneur nous était réservée, quant au repas, il se transformait presque toujours en un festin pantagruélique. On mettait pour la circonstance les petits plats dans les grands, et sur la table porcelaine et cristal cotoyaient le linge brodé.

Même dotés d'un bel appétit, il était bien difficile de "tenir le coup" devant ce menu où après assortiment de charcuterie, poisson à la crème, langue sauce piquante, gibelot, la maîtresse de maison annonçait le plat de résistance : une oie rôtie grassouillette à souhait !...

Gros bère, trou normand, accompagnaient le tout, sans compter vins rouges et blancs, souvent servis à contre-temps.

Il nous fallait hélas bien souvent refuser, car salade, fromages et desserts, n'auraient plus trouvé de place, ce qui faisait dire à nos hôtes, qui ne calaient pas : "mais vous n'allez pas pouvoir souffler ! vous ne mangez rien".

Très souvent, nous devions lever le siège avant la fin du repas, car c'était l'heure des vêpres en musique.

LES "VEPRES"

Jusqu'en 1955, dans la plupart des communes, avant les festivités de l'après midi, on se retrouvait à l'église pour assister aux vêpres.

Les fidèles, sortant de table, y arrivaient en désordre, du début à la fin. Pour les uns qui avaient "bien mangé et bien bu", c'était l'occasion d'une bonne petite sieste. Pour d'autres qui avaient le vin un peu plus bruyant, c'était le moment d'échanger avec quelques éclats de voix, voire éclats de rire, des souvenirs familiaux. Là, un brave curé, ayant lui aussi certainement bien vécu, lança devant l'autel la série de psaumes et de cantiques, avant d'aller s'asseoir entre ses deux enfants de chœur. Quelques instants plus tard, il dormait du sommeil du juste et se réveillait en sursaut, au moment précis de regagner l'autel pour entamer "le Magnificat".

Là, on assistait à un assaut verbal pas très discret entre le chantre au lutrin qui voulait chanter le "tantum ergo" dans un style et l'organiste qui l'avait prévu dans un mode différent. Las de leurs sarcasmes, le prêtre attaquait seul le cantique à sa manière mais complètement faux !

LES BALS

Toute la population se retrouvait alors pour le bal apéritif puis le bal de soirée. Privés de danse pendant près de cinq ans, jeunes et moins jeunes envahissaient alors par centaines le carré d'herbe délimité par des bancs et

surmonté par des guirlandes électriques.

Peu importait le temps, on était venu danser et il fallait danser !

N'a-t-on pas vu à Ouville, à St Martin, danser sous les averses, dans l'herbe boueuse, avec des bottes et sous des parapluies !

L'orchestre bénéficiait d'une estrade qui tout d'abord était une charrette dont on avait supprimé une ridelle et qu'on avait recouvert d'une bâche, souvent percée...

Un soir, un petit plaisantin, pendant un bal, tira une "chambrière", ce qui valut un déséquilibre total et une chute des musiciens.

Plus tard, ce fut l'apparition des plateaux, en même temps que celle des parquets et de la sonorisation. Une bonne soirée ne pouvait se concevoir, sans le fatidique "quadrille des lanciers", pour lequel on constituait parfois une dizaine de "carrés".

Les festivités prenaient fin au chant du coq, avec les premières lueurs de l'aube, et les danseurs gardaient encore quelques forces pour "le recroc" du lundi, tandis que les anciens disputaient le concours de dominos.

Alors s'élevait dans la nuit le "Bonne nuit Mesdames,, bonne nuit Mesdemoiselles, bonne nuit Messieurs et rendez vous dimande prochain pour la fête de ... ", car à cette époque hélas depuis révolue, on savait s'amuser et ne voulant pas manquer qui, à bicyclette, qui à vélomoteur, les traditionnelles fêtes patronales.

Marcel MAIZERET



LE O - K JAZZ DE MEZIDON

LES COMPAGNONS DE LA BONNE HUMEUR

LES FETES DE BERVILLE

On essayait d'innover chaque année. On a connu une course cycliste, une course à anes avec cavaliers costumés, un ball-trap...

En 1953, les Compagnons de la Dives se sont produits dans une pièce intitulée " Mon Bébé ".

Mais les organisateurs encore présents dans la commune se souviennent surtout de 1948.

Cette année-là, le roi avait des amis loin à la ronde si bien que la quête à l'argent et aux lots a commencé en mai à raison de deux ou trois soirs par semaines, après le travail, jusqu'à deux heures du matin. Les quêteurs sont allés jusqu'à Caen, St Aignan de Crasmesnil. Ils étaient généralement bien reçus surtout par les Pétruvienis qui n'oubliaient pas l'accueil des Bervillais au moment de la " Libération ". Il était difficile de trinquer et " on finissait quelquefois pas trop bien ..."

Il a fallu toute la journée du vendredi précédant la fête pour aller chercher le parquet à Bernières d'Ailly (pas en voiture à cheval ... en tracteur !). Ce parquet de 200 m² était loué 10 000 F de l'époque.

Le samedi soir, on a fait la retraite aux flambeaux; le dimanche soir, tiré le feu d'artifice qui avait coûté 25 000 F. Le lundi, le r'croc évidemment; le mardi, avec d'ultimes libations, on a démonté et reporté le matériel emprunté.

" On s'amusait bien, mais on ne cassait pas. C'était le bon temps ... " ont conclu Monsieur et Madame VICTOR, en évoquant ces souvenirs.

Ginette BELLIER



LA FETE PATRONALE DE BERVILLE EN 1949

LE CORTEGE ROYAL, EMMENE PAR SA MAJESTE ALMIR I er

FETES PATRONALES DANS LE CANTON

DE ST PIERRE SUR DIVES

AMMEVILLE	Nativité de la Vierge	8 septembre
BERVILLE	Saint Jacques	25 juillet
BOISSEY	Saint Pierre	29 juin
BRETTEVILLE	Saint Laurent	10 août
ECOTS	Saint Lubin	15 septembre
GARNETOT	Saint Denis	9 octobre
GRANDMESNIL	Saint Martin	11 novembre
HIEVILLE	St Pierre	29 juin
LIEURY	Saint Paterne	15 avril
MITTOIS	St Gervais-St Protais	19 juin
MONTPINCON	Sainte Croix	14 septembre
MONTVIETTE	St Jean Baptiste	24 juin
N.D DE FRESNAY	Ste Marie	15 août
OUVILLE	Sainte Marie	15 août
SAINT GEORGES	Saint Firmin	11 octobre
ST MARTIN DE FRESNAY	Saint Martin	11 novembre
STE MARGUERITE DE VIETTE	Saint Laurent	10 août
ST PIERRE SUR DIVES	Saint Pierre	29 juin
THIEVILLE	Saint Martin	11 novembre
TOTES	Sainte Marguerite	20 juillet
VAUDELOGES	Nativité de la Vierge	8 septembre
VIEUX-PONT	Saint Aubin	1er mars

La fête patronale avait lieu le dimanche voisin de la fête du Saint Patron. Pour Grandmesnil, Saint Martin de Fresnay, Thiéville, Vieux-Pont, elle se déroulait l'été, les mois de mars et novembre n'étant pas propices à des réjouissances de plein air. Il est à noter que le saint figurant dans le nom de la commune n'est pas forcément le même que le patron de la paroisse.



FETE DE BERVILLE EN 1953

RETROSPECTIVES

FETES SCOLAIRES

Il y avait des réjouissances à Noël et à la fin de l'année scolaire. Ces manifestations avaient lieu dans la grande salle prêtée aimablement par Monsieur Regnouf, Maire. Elles étaient présidées par celui-ci, le Conseil Municipal, Monsieur le Curé.

Une grande estrade avec coulisses permettait aux enfants d'évoluer très facilement et, le moment venu, de disparaître.

L'effectif de l'école, pendant de nombreuses années, variant de trente cinq à quarante enfants de l'abécédaire au certificat d'études et entrée en sixième, même niveau, les programmes pouvaient être variés : depuis des comédies "La farce du cuvier", "la farce de Maître Pathelin", "le quadrille des lanciers", des danses, "le ballet des petits rats de l'opéra" et des "rats des champs", "les ballets des postillons, des canotiers, des matelots, des tom pouce" la "polka des bébés", "mère poule et ses poussins" , le tout entrecoupé de poésies, de monologues, de chants : "la marche des Rois", "Ma Normandie", les "vieux pompiers", la "paimpolaise", "la haut sur la montagne", "fleurs de Paris" " au lycée papillon", groupe d'enfants dont l'un avait volontairement porté le "bonnet d'âne" joli bonnet de fourrure de lapin. Cet élève intelligent, très gentil n'était pas passionné par l'école. Il rêvait beaucoup . A quoi ? Etre jockey répétait-il souvent à sa famille, à ses camarades, à moi-même. A 13 ans $\frac{1}{2}$ il partait en apprentissage au Haras du Pin, et tout de suite, il prit tant de plaisir à sauter, à franchir des haies, que l'obstacle devint tout naturellement son avenir. Des victoires, toujours des victoires et la "cravache d'Or" bravo Maurice!



distribution des Prix

1943

Oh ce Noël de 1936 ! Les tout petits, dans une demi-obscureté, revêtus de leurs chemises de nuit , semblaient endormis, la tête penchée sur l'épaule, quand, soudainement, le Père Noël, chantant, apparaissait dans une très grande cheminée dressée au fond de l'estrade. Ils découvraient avec surprise, avec émotion, ce bonhomme porteur d'une hotte remplie de jouets, de bonbons, de friandises. Enorme succès ! Nous dirions aujourd'hui "il a fait un tabac le bonhomme".

En accord total avec les parents, les répétitions se faisaient après l'école et l'après midi libre de la semaine. Les chants étaient préparés en classe, pendant les heures de musique, deux fois par semaine, sous la direction de Mademoiselle Bonnel, professeur de musique à St Pierre Sur Dives , rétribuée par la municipalité.

La confection des costumes se faisait le soir, avec le concours des parents, des voisins ,



des amis. Les hommes participaient à ce travail (l'un d'eux prétendait même connaître le "point d'Alençon").

Que de bonnes soirées nous étaient réservées !

En juillet, la distribution des prix, couronnement de l'année scolaire, se faisait sous la même présidence et dans la même ambiance. L'après midi commençait par le spectacle de variétés, puis c'était le moment solennel de la remise des prix, superbes volumes, offerts par la municipalité, M. le Curé, par de généreux donateurs, amis de l'école et M. le Sénateur, M. le Député.

A l'appel de son nom, chaque enfant se dirigeait vers l'estrade, recevait son prix était couronné : couronne or pour les examens et les prix d'excellence, verte avec des pâquerettes, puis verte. Il y avait des compliments puis l'accolade.

Quel que soit le travail de l'enfant, il y avait pour les défavorisés, les moins doués, des prix supplémentaires, de bonne conduite, de politesse à l'école et dans la rue, d'assiduité, de gentillesse, de bonne camaraderie, accompagné de livrets de Caisse d'Epagne (400 F, 300 F, 200 F). Il fallait bien stimuler l'émulation. Je jugeais certains enfants non pas uniquement sur leurs devoirs mais sur leur comportement dans la vie. A tous je rappelais souvent qu'ils n'échapperaient pas à la réalité, et qu'au bout du compte ils devraient travailler pour gagner leur vie.

En fin de soirée, le moment tant attendu arrivait. Les enfants ayant terminé leur scolarité ou partant au collège, disaient publiquement "au revoir", instant très émouvant, attendu par tous. C'était les discours, la remise d'un joli cadeau et des fleurs.

Pour satisfaire toutes les familles et autres spectateurs, la dernière distribution des prix eut lieu sous une tente dressée dans la cour de l'école. Beaucoup moins d'élèves : le fait de la disparition des exploitations agricoles, des familles de gardiens, mais un "pot pourri" de ce qui avait pu enthousiasmer les parents, les enfants, fut fort bien réuissi à en juger par les applaudissements de la pièce archi comble.

Tous ces garçons et filles dont je relis les noms sur les palmarès n'ont pas oublié l'école de leur enfance, un lien unique nous liait et nous lie encore. Ils sont devenus parents et grands Parents et c'est ainsi que récemment, une petite fille de 7 ans, avec sa gentillesse naturelle disait : "Mamie est-ce qu'en revenant du marché tu vas aller voir ta copine" ?

Les quêtes et les ventes de programmes faites lors de ces manifestations permettaient d'organiser une voyage au profit des enfants d'âge scolaire.

LE THEATRE

Puisqu'il y avait des artistes en herbe à St Martin de Fresnay, pourquoi n'y aurait-il pas eu des artistes amateurs ?

Une troupe locale se créa, jeunes gens, jeunes filles, adultes de St Martin et de la très proche commune, se mirent à la tâche avec plaisir. Que de répétitions le soir, pour assurer le succès des comédies.

La salle était toujours disponible (environ cent quatre vingts places).

Les toilettes (à l'exception des quatre "chapeaux verts" de première main), étaient, ainsi que les meubles, prêtés par les familles Moutier, Regnouf, Gérard. Monsieur Buis faisait les décors, Madame Buis maquillait. Et maintenant je laisse à nouveau filer la plume de M. Bohère.

Je peux et je dis que cette commune

Peu commune

A plus d'un titre général et particulier

Qui pourrait être envié

Par une plus grande cité

Je veux parler de foyer et même de son âtre

Et quand je dis foyer, je pense au théâtre

Par le choix de vos pièces et tableaux

A St Martin le baromètre est toujours beau

Dans cette salle, je suis venu en "Famille Papillon"

Etant alors un des acteurs de l'interprétation

Et je suis revenu... comme spectateur

Applaudissant de tout coeur

Le jeu nuancé de vos artistes amateurs

Ils interprétaient "Le chapeau de paille d'Italie"

Donnant du relief à cette très bonne comédie

Que dire aussi des "Dames aux chapeaux verts"

Le titre ne parle même pas de ces Messieurs

Et pourtant le rôle de chacun sert

La galanterie des hommes ne fait pas mieux

Les vieilles filles sont sensibles à ces audacieux

Pour Elles, vous croyez que l'amour est banni



DE GAUCHE A DROITE : Gabrielle CARDON - H el ene DAMECOURT -
Yvette RIVIERE - Elisabeth REGNOUF - Paul REGNOUF -

La fin vous dira si c'est réussi
Mais cela m'étonnerait qu'il n'en soit pas ainsi
Arlette est jeune, moderne, faisant pâlir les austères
Elle a sa façon à elle, elle sait si bien y faire !

Je parle de Gaby

Elle a dans ses rôles, plus d'un tour dans son sac
Quand elle va épouser Jacques

Oh ! divine Marie, que vous me paraissez bien en cour
Convolez-vous avec l'objet de votre Amour
Oui, c'est vrai, je lui ai dit un jour
Elle n'y vole pas : dame é.... court
Tant que ses jambes puissent
Trébucher dans celles d'Ulysse

Ce que je dis là c'est pas chameau
Non, je pense à Albert, à Hyacinthe Chomeaux
Qui dira encore "elle est bien mignonne"
Cette vieille fille devenue ma patronne
Tiens ! prends sa main, mon gars, je te la donne
Que voulez vous, il ne peut en être autrement
Ils se mêlent dans le ravissement

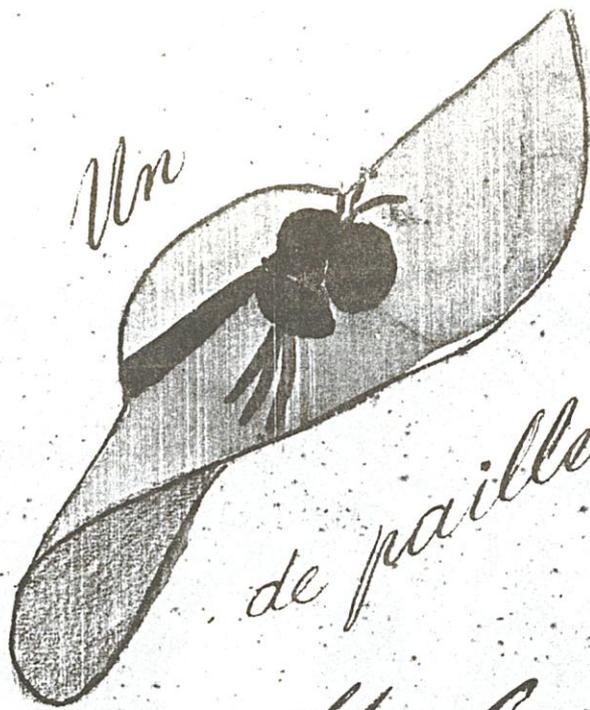
J'apporte le mien pour conclure rapidement
Vous avez une troupe d'amateurs épatants
Je les vois toujours et j'en suis content
Avec eux, ici pas d'hiver mais du printemps
Alors bravo à tous
Encore une fois merci tout simplement

Les pièces étaient jouées en matinée et soirée, et pour ceux qui n'avaient pu louer une place, une troisième séance avait lieu en soirée. L'excédent des recettes était partagé entre les Anciens Combattants, la Société de Tir, le corps des Sapeurs Pompiers et la caisse de l'école.

Au grand regret de tous, le rideau se baisse définitivement, en raison de nouvelles situations familiales et des exigences financières des sociétés d'auteurs.



DE GAUCHE A DROITE : Albert CHOMEAUX - Marie-Thérèse MELLON -
Ernest LEBRETHON - Marcel LEMOINE - Gabrielle CARDON - Yvette RIVIERE
Françoise HUARD - René PERDANT - Georges CARDON - Hubert MELLON -
Andrée MOUTIER - Elosabeth REGNOUF - Jeanne REGNOUF -



de paille
d'Italie

1.4.51.

*S. Maaten in Feestdag
- april 51 -*

Un chapeau de paille d'Italie.
comédie en cinq actes de Labiche

I^{er} Acte : chez Fadinard III^e Acte : chez la Baonne de Champigny
II^e " : " Clara IV^e " : " Beaupertuis
V^e Acte : Place Raudoyer

DISTRIBUTION

Fadinard - centier	Gab. Cordon	La Baonne de Champigny ..	A. Moutier
Nonencourt - pépiniériste	E. Lebreton	Hélène - fille de Nonencourt ..	J. Huard
Beaupertuis	G. Cordon	Anais - femme de Beaupertuis	A. Moutier
Vézinet - Jourd ..	A. Chomeaux	Clara	Y. Rivière
Le Maire	H. André	Virginie	A. Moutier
Nesou de Nonencourt	R. Fedant	un caporal	S. Chenel
domestique de Fadinard ..	H. Mellon	un domestique	L. Jégo
Princesse de Rodalba ..	M. Lemoine	une femme de chambre ...	M. G. Mellon

Intermèdes

Quête

LA FETE PATRONALE

Si l'on faisait du théâtre, on organisait aussi des fêtes patronales auxquelles toute la commune participait.

Avant la guerre, on dansait déjà beaucoup dans la "cour du Puits", sur le sol entre les pommiers. Les lampions étaient suspendus à des guirlandes accrochées aux arbres. C'était alors les belles vieilles danses : polka, scottish, one -step, pas des patineurs, quadrille des lanciers, au son d'un orchestre de cuivres et tambours.

On retrouve le 28 juillet 1929, la fête dans l'herbage du Motte. Pour y donner un éclat particulier, les organisateurs avaient sollicité la participation de la "Commune libre de Donville", groupe très important, avec en tête son Maire, son garde champêtre, son porteur de bannière sur laquelle figurait la devise " Bien faire et laisser braire", de nombreux musiciens et des couples costumés en normands et normandes qui vendaient des cartes, des insignes, des pochettes surprises.

1930

Pour honorer le patron de la commune : St Martin, et célébrer le 14 juillet, beaucoup de fêtes se sont succédées. Dès le mois d'avril, les jeunes gens étaient convoqués à la mairie pour la nomination d'un roi. Seul désigné pour choisir une reine. Au début du mois de juin, toutes dispositions étaient prises : choix de l'orchestre, location des bancs, achats de carnets de tombola, de lots, d'insignes, de serpentins, de ballons, de confettis, quête d'objets souvent accompagnée de dons.

De grandes affiches annonçaient la date et le déroulement du programme. Dès la veille les habitants étaient invités à pavoiser : drapeaux, oriflammes, banderoles, bouleaux garnis de fleurs de papier confectionnées dans chaque maison, illuminations des fenêtres et en particulier du monument. Le ciel n'était pas toujours clément mais les infatigables organisateurs travaillaient avec un optimisme qui n'était pas sans mérite et avec raison puisque souvent le lendemain le soleil brillait.

La fête durait trois à quatre jours : le samedi, retraite aux flambeaux avec le groupe de T C T de St Pierre Sur Dives et des Sapeurs Pompiers de la commune. Le dimanche, réception à la mairie du cortège royal. La reine tenant un beau bouquet était joliment habillée et coiffée d'une couronne. Par couples les jeunes gens et jeunes filles suivaient.

Reine et Roi toujours avec beaucoup de grâce et de gentillesse présidaient réception, cérémonie et festivités. Ce cortège accompagné du Conseil Municipal, des Anciens Combattants, du

4.00 F

Menu

M^e Damecourt.



23.7.51

— — — — —
- Oeufs mimosa

- Cornet surprise

- Soufflés - archiduc

« Crêpe normand »

- Haricots verts.

- Filet de veau côté

- Salade.

- Crème marbrée

- Sablé

- Corbeille de fruits

- Vins - Café

corps de Sapeurs Pompiers , des musiciens, se rendait à la grand'messe en musique. L'église était discrètement, mais toujours admirablement décorée. A l'issue de la messe, le défilé se reformait pour le dépôt d'une gerbe au monument, avec une sonnerie aux Morts.

A quinze heures, les jeux commençaient. Jeux très divers selon les années : ciseaux, pots mystérieux, course en sac, à la valise, à la brouette. Jeux qui ravissaient les enfants.

En 1947 une course cycliste de 30 kms était dotée d'un premier prix de 600 francs, avec des primes sur le parcours. Pendant la course, concert et manoeuvre de démonstration du corps des Sapeurs Pompiers. Le soir à 21 H 30 commençait le bal avec l'excellent O.K JAZZ. On dansait jusqu'à une heure avancée de la nuit dans la cour du calvaire.

En 1948 un désopilant gymkana avec vélo de 1830 et le tir au bouquet furent très appréciés des adultes.

Un cortège de chars décorés dans la semaine, partait de la ferme des Hommes, et parcourait le village. En tête le char de la Reine et de ses demoiselles d'honneur était imposant. Il était tiré par un superbe attelage : deux belles juments Fauvette et Polka, bien toilettées, avec leur harnais en cuir verni. Les chars des enfants suivaient : St Martin, le chaperon rouge, la mère Michel et meunier tu dors.

"Tombola" la vache gros lot de la fête, fit son apparition coiffée d'un ravissant bonnet. Les charmes de ce défilé furent vantés par une joyeuse chanson.

A St Martin il a toujours fallu des lendemains pour compléter les fêtes. Le lundi, un banquet amical , plein d'entrain réunissait les autorités locales, le comité des fêtes, le couple royal et personnes invitées qui se régalaient du succulent menu servi par le restaurateur. Pas de discours, pas de chants, il fallait participer aux compétitions : concours de boules, de carambole, de coinchée.

Cette même année, le mardi la salle de Monsieur Regnoul se remplissait pour la distribution des lots de souscription. Trois mille cent soixante cinq billets, au prix de 50 F avaient été vendus. La vache fut gagnée par un cultivateur de la région (elle avait coûté avec le porc, 2ème prix 51 830 F). Maître Bohère présidait le tirage. Avec sa verve habituelle et sa ténacité, il obtint de l'heureux gagnant du gros lot , la coquette somme de 5 000 F. Bonne aubaine pour la cagnotte!

1949 fut la première année avec bal parqueté au cours duquel il y eut la danse du ballon et le 22 juillet 1951, le groupe folklorique de l' O M J de Caen axécuta, en costumes 1840-1850 des chants et danses de la Normandie d'autrefois. Cette même année, le premier lot de tombola était uen chambre à coucher (40 000 F).



LE 28 JUILLET 1929

PREMIERE SORTIE DE LA SOCIETE : " LA COMMUNE LIBRE DE DONVILLE "

A L'OCCASION DE LA FETE DE ST MARTIN DE FRESNAY

HIPPODROME DU MOTTE

Voilà de nombreuses et grosses dépenses direz vous !

Mais la foule en liesse toujours fidèle n'hésitait pas à contribuer financièrement en participant à tous les divertissements. Quels que soient les organisateurs, les recettes étaient excédentaires et les fêtes sous cette forme traditionnelle continuèrent jusqu'en 1961.

Hélène Damecourt



Fête à St Martin de Frenay vers 1890

LE MARCHAND

Les jours, tels les feuilles du calendrier s'envolaient vers la fin de l'année, bien que septembre fût encore très beau, la nuit venait plus vite.

Le propriétaire de la Chênaie, pour qui les saisons marquaient le terme à toucher, ne se laissait pas envahir par la poésie de cette campagne normande si attachante. La Saint Michel lui rappelait le fermier... Celui-ci le savait et tout en plaçant des perches qui devaient soutenir les branches lourdes des fruits brunissants et jaunissants des pommiers avait l'esprit préoccupé par la perspective de devoir vendre une vache afin de régler son loyer.

En rentrant déjeuner, il en entretenit sa femme qui était fort avisée et connaissait bien leurs bêtes. Après conciliabules et réflexions elle lui donna des consignes de prudence et aussi de méfiance, car le marchand avait la réputation d'un homme assez roublard.

Nécessité faisant loi, ils le firent prévenir... Celui-ci ayant un wagon de bestiaux à envoyer à la Villette passa dans l'après-midi... Pressé sans vouloir le montrer, il suivit le fermier sur les terres que celui-ci exploitait et fit quelques compliments sur la bonne tenue des herbages qu'ils traversaient pour gagner le pré où de paisibles vaches broutaient le regain repoussé après les foins.

La conversation allègre du marchand rendait méfiant le vendeur... S'épiaient mutuellement, ils arpentaient la prairie parlant de choses et d'autres sauf de celle qui les intéressait... ne voulant pas avoir l'air de tenir à ce marché qu'ils désiraient conclure.

Enfin, d'un ton dégagé, le marchand "attaqua" :

" - Vous avez une vache à vendre ?

- Ca dépendra du prix, j'sommes pas pressé, lui répondit le père Dubois propriétaire de l'animal."

Négligemment, l'acquéreur faisait entendre que vu la sécheresse, on trouvait des bêtes bien plus qu'on en voulait...des herbagers se déchargeaient avant l'hiver, le fourrage n'étant pas abondant...il y avait même eu de la "relève" au marché de la saint Nicodème...mais comme il avait toujours traité avec le père Dubois, il était passé puisque c'était son chemin. Ils s'entretinrent d'autres sujets...La bête fut enfin en vue .

" - Combien qu'vous me dites de c'te vache là " demanda le vendeur.

- Ben pas grand chose, répondit le marchand, elle a dû vous donner bien des siaux de lait, ça l'a empêchée de faire du filet..." Il tâta en expert, se reculant...il regardait ...estimait...

" - L'a derrière étroit, pas d'fesses, elle n'est pas amenée...Qu'est-ce que vous voulez qu'j'en tire...Pour être de réforme, on peut dire qu'elle l'est. J'peux pas vous dire de prix, elle n'est pas dans sa vente."

Tout en feignant de s'intéresser à la vache, il avait repéré une génisse amouillante qui le tentait fort.

" - Et celle-là, vous ne la vendez pas ? demanda-t-il au bonhomme.

- Pour ça non, c'est un gentil g'nisson que j'désirons garder " répondit celui-ci

- Gentil, gentil, faut l'dire vite" reprit le marchand. Il pinçait la bête ...Elle n'est guère fine de peau, vous n'avez p'têtre pas remarqué qu'sa mamelle n'est pas c'qu'elle devrait être, elle serait "manque" d'un trayon que ça ne m'étonnerait pas...De plus elle n'a pas une bonne conformation."

Boniments sur boniments, le pauvre père Dubois fut tout étourdi ! La conversation changea de cours...

Sans transition, le marchand dit tout à coup:

" - Bon allez, j'veux pas être méchant ni vous faire perdre votre temps, je vous les achète toutes les deux à la "traverse".

Il ne laissa pas au bonhomme le temps de se ressaisir, sortit son porte-feuille, étala les billets et ajouta:

" - Faut-y qu'j'ai d'l'amitié pour vous !"

D'un pas rapide, il regagna sa voiture, le bruit du moteur s'éloigna et le pauvre père Dubois, ulcéré, regardant les billets, ne savait que répéter :

" - Y m'a floué, y m'a floué ..."



LA NORMANDIE

La C. P. 4

98. Hymne de Costumes
du Bonhomme au retour d'un bon Marche

L'ECOLE D'AMMEVILLE A LA FIN DU XIX ème SIECLE

En 1881, l'enseignement primaire est décrété gratuit et en 1882 laïque et obligatoire.

En 1883, le premier élève est inscrit à l'école publique d'Ammeville, fort probablement situés dans l'actuelle mairie. De cette date à 1900, 108 enfants fréquenteront cette classe unique.

Le premier instituteur dont il est fait état est M. MARIE Henri, nommé officiellement le 2 mars 1886. Il était alors âgé de 25 ans et était titulaire d'un brevet de capacité délivré à Caen le 31 aout 1880, et d'un brevet de maître de gymnastique délivré à Paris le 14 aout 1880. Il quittera la commune en 1892.

M. BOITARD Jules sera nommé du 21 mai 1892 au 1^{er} novembre 1892

Du 1^{er} novembre 1892 au 1^{er} septembre 1896, l'enseignement sera assuré par M. MARIE Placide, et par M. HEUDE Gustave du 1^{er} septembre 1896 au 1^{er} mai 1906.

EFFECTIFS DE L'ECOLE

Année	Elèves inscrits	Elèves sortis	Effectif
1883	2	0	2
1884	5	0	7
1885	3	0	10
1886	1	0	11
1887	1	0	12
1888	5	0	17
1889	6	0	23
1890	11	8	26
1891	9	10	25
1892	8	6	27
1893	9	8	28
1894	12	9	31
1895	8	9	30
1896	6	12	24
1897	4	5	23
1898	2	5	20
1899	7	7	20
1900	9	1	28

Pendant cette période 66 familles ont envoyé leurs enfants à l'école. 21 élèves entrés à l'école pendant cette période obtiendront le Certificat d'Etudes Primaires.

ORIGINES DES ELEVES

<u>Communes</u>	<u>Nombre d'élèves</u>	<u>Nombre de familles.</u>
Ammeville	51	29
Garnetot	24	15
Vaudeloges	6	3
Notre Dame de Fresnay	5	3
Montpinçon	3	3
Grandmesnil	2	2
Courcy	2	1
Orcher (76)	3	1
Lieury	1	1
Autels St Bazile	1	1
Non précisée	10	7

<u>Profession des parents</u>	<u>Nombre d'élèves</u>	<u>Nombre de familles</u>
Cultivateur	38	28
Journalier	36	16
Gardien	5	4
Cantonnier	5	3
Cordonnier	3	1
Régisseur	3	1
Sans	3	1
Aubergiste	2	1
Maire	2	1
Domestique	1	1
Boulangier	1	1
Charpentier	1	1
Epiquier	1	1
Instituteur	1	1
Tuilier	1	1
Facteur	1	1
Non précisée	4	3

COMPARAISONS 1883.1900 et ACTUELLEMENT

DOMICILE

	<u>1883.1900</u>	<u>ACTUELLEMENT</u>
AMMEVILLE	47,3 %	29 %
GARNETOT	22,2 %	10 %
AUTRES	30,5 %	61 %

PROFESSION DES PARENTS

	<u>1883.1900</u>	<u>ACTUELLEMENT</u>
AGRICOLLES	81,6 %	37,2 %
INDUSTRIE, SERVICES	0 %	44,2 %
ARTISANAT	6 %	7 %
COMMERCE	3 %	4,6 %
DIVERS	9,4 %	7 %

DUREE DE FREQUENTATION

Année Entrée	Durée (en années)									Vie active	Autre Ecole	Total	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8				9
1883											2		2
1884										2	1		5
1885										1			3
1886												1	1
1887													1
1888				1			3		1				1
1889		2							2				3
1890	2	3	1			1			1				6
1891	1	4	2		1				1				7
1892			2		1				1				5
1893		1	3		1		2		1				8
1894			2		1		1						8
1895			3		1		4						12
1896		1					2						6
1897												2	4
1898			1								2		2
1899										2			7
1900					1				2				9
TOTAL	8	20	13	8	10	8	7	17	12	5	50	58	108

QUELQUES OBSERVATIONS DES INSTITUTEURS.

Elève sachant lire, écrire, calculer, possédant certaines notions sur toutes les matières du programme. Conduite légère, caractère supportant très difficilement la contradiction. N'a pas voulu continuer ses études jusqu'à la fin de l'année scolaire. Rentrée dans sa famille où elle n'exerce aucune profession.

Elève ayant obtenu peu de succès, malgré de bonnes aptitudes. Conduite ayant souvent laissé à désirer. A quitté l'école pour rentrer dans la famille sans chercher à compléter son instruction. N'exerce aucune profession.

Très bonne conduite. Cette élève se destinait à la carrière de l'enseignement. Les parents aveuglés par de belles promesses l'ont retirée de la classe pour en faire une bonne. L'avenir de cette jeune fille était brillant.

Cette élève aurait pu obtenir son Certificat d'Etudes Primaires. Partie malade. Le médecin a défendu de la renvoyer à l'école. L'état de sa santé ne lui permettant pas de continuer ses études.

Elève ayant obtenu peu de succès. Aptitudes médiocres. Manquait souvent la classe.

Elève d'une grande intelligence. Douée d'une bonne santé et très laborieuse, cette élève fait de brillantes études. Très supérieure à ses camarades, elle passera son C.E. cette année, examen où elle remportera certainement du succès. Elle doit aller à l'Ecole Nle. Je suis persuadé que ce sera une des bonnes élèves. Très bonne conduite et toujours prête à marcher pour faire plaisir. (8bre 18..). Certificat en 18.. . Brevet simple en 19.. . Entrée à l'école normale en 19..)

Sait un peu lire, écrire et compter. N'a aucune notion sur l'histoire et la géographie... Rentré dans sa famille pour travailler aux champs.

Elève intelligente et très éveillée, travaille bien, s'applique beaucoup, fait des progrès satisfaisants. Très bonne conduite. Bonne élève à tous les points de vue.

Intelligente, laborieuse, et bonne petite fille. Fait de réels progrès.

Elève ayant des aptitudes passables. A commencé trop tard à fréquenter l'école et aujourd'hui il se trouve en retard sur ses camarades du même âge. Si l'élève vient à l'école jusqu'à 13 ans, il pourra peut-être essayer l'examen du C.E.

... Ne venait à l'école que très rarement, maladif. Elève sans aucune capacité pour s'instruire, est parti sans avoir pu apprendre à lire.

Très remuant, parti au collège.

Elève assez intelligent. Ferait bien s'il le voulait, mais manque d'énergie et de volonté pour le travail et en montre trop pour le mal. Pourrait réussir au C.E mais cet examen semble au-dessus de ses forces et il n'a pas le courage de s'y bien préparer. D'ailleurs la conduite est médiocre. Caractère intraitable, ne pouvant supporter aucune explication.

AGE D'ENTREE DANS LA VIE ACTIVE

Année Inscrip.	Age de sortie de l'école					Total	Avec C.E.P
	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans		
1883		1	1			2	1
1884		2	3			5	0
1885	1		1	1		3	2
1886		1				1	1
1887				1		1	1
1888		1	2			3	3
1889		1	2			3	1
1890		2	2	1		5	1
1891			1	1		2	0
1892			2		1	3	3
1893				1		1	0
1894		3	1			4	3
1895		1				1	0
1896		1				1	0
1897			3			3	1
1898		1				1	1
1899	1	5				6	3
1900		1	4			5	0
TOTAL	2	20	22	5	1	50	21

LISTE NOMINATIVE DES ELEVES INSCRITS

N°	NOM, Prénom	Date naissance	Date Inscription
001	CHEVALLIER Lucie	29.08.1879	19.09.1883
002	COISEL Armandine	23.03.1878	01.11.1883
003	GUIBOUT Adrienne	24.09.1878	15.09.1884
004	BLAISE Blanche	13.10.1878	15.09.1884
005	TISON Aurélie	03.06.1878	15.09.1884
006	CHAUVEL Augustine	22.09.1878	15.09.1884
007	COISEL Noémi	29.08.1879	01.10.1884
008	BONIS Emile	11.11.1890	02.10.1885
009	BLAISE Marie	19.07.1880	1885
010	MOUTIER Marthe	15.06.1881	1885
011	COISEL Raoul	03.01.1881	20.09.1886
012	THOMAS Georges	20.07.1881	01.02.1887
013	GUIBOUT Ida	31.03.1877	09.01.1888
014	GUIBOUT Lucie	27.02.1879	09.01.1888
015	COISEL Arthur	10.08.1882	09.04.1888
016	QUETTIER Edmond	26.07.1883	09.04.1888
017	BLAISE Gaston	02.10.1882	17.09.1888
018	AUMONT Aldonce	13.05.1881	07.01.1889
019	LEROUX Désiré	26.10.1877	17.05.1889
020	BENARD Louis	22.08.1882	04.06.1889
021	RATTIER Auguste	27.08.1883	17.06.1889
022	BOSCHER Maria	01.06.1883	24.09.1889
023	GOULETTE Aurélie	31.05.1881	21.10.1889
024	BANNIER Gabrielle	01.04.1878	19.02.1890
025	BANNIER Isabelle	01.10.1880	19.02.1890
026	BANNIER Henriette	31.05.1882	19.02.1890
027	REBOURS René	11.03.1884	21.04.1890
028	CHEVALLIER Lucien	05.08.1885	22.09.1890
029	COISEL Aline	14.11.1885	22.09.1890
030	MORIN Edouard	26.08.1879	01.10.1890
031	SABINE Auguste	27.10.1883	07.10.1890
032	SABINE Florent	22.02.1886	07.10.1890
033	LUCAS Ernest	01.09.1883	1890
034	LUCAS Georges	19.10.1884	1890
035	LUCAS Maurice	27.10.1885	09.02.1891
036	PRUNIER Auguste	01.05.1885	03.03.1891
037	VARIN Eveline	09.02.1884	14.04.1891
038	ANNEE Fernande	26.08.1884	14.04.1891
039	ANNEE Alice	06.11.1885	14.04.1891
040	LINDET Charlotte	28.06.1885	21.09.1891
041	GUIBOUT Arnold	28.07.1885	02.10.1891
042	HOMMAIS Georges	08.11.1880	27.10.1891
043	MASSINOT Etienne	31.12.1883	07.12.1891
044	LECUYER Georgette	06.09.1884	27.04.1892
045	LECUYER Lucie	28.04.1881	09.05.1892

Nº	NOM, Prénom	Date naissance	Date inscription
046	GAUTIER Valentine	29.09.1886	10.06.1892
047	REBOURG René	11.03.1884	19.09.1892
048	LOUDIER Léoncia	16.02.1886	19.09.1892
049	COISEL Juliette	16.10.1887	19.09.1892
050	BISSON Désiré	20.05.1885	26.09.1892
051	GUIBOUT Jeanne	02.12.1886	24.10.1892
052	LECOMTE Georges	05.05.1881	16.01.1893
053	LECOMTE Léonie	27.01.1886	16.01.1893
054	LECOMTE Valentine	18.02.1889	16.01.1893
055	GUIBOUT Achille	12.05.1888	10.04.1893
056	REBOURG René	11.03.1884	01.10.1893
057	BERTOUT Joseph	11.02.1887	01.10.1893
058	BERTOUT Jules	12.03.1888	01.10.1893
059	CORSET Gaston	06.10.1880	16.10.1893
060	MORIN Raoul	21.10.1883	03.11.1893
061	LINDET Charlotte	28.06.1885	26.02.1894
062	COISEL René	24.03.1889	02.04.1894
063	LEVAVASSEUR René	22.02.1877	03.04.1894
064	GALLET Joseph	16.05.1888	03.04.1894
065	GALLET Aline	02.06.1889	03.04.1894
066	GALLET Claudine	04.06.1890	03.04.1894
067	GAUTIER Fernand	14.10.1889	09.04.1894
068	HOMMAIS Marthe	16.07.1887	10.04.1894
069	DUDONNE Emilienne	08.11.1888	07.05.1894
070	SAMSON Henriette	06.11.1887	08.05.1894
071	GAUTIER Antonin	14.04.1883	24.09.1894
072	LECOMTE Ernest	10.11.1889	09.10.1894
073	DUPUIS Charles	13.04.1887	11.03.1895
074	DUPUIS Eugène	24.09.1888	11.03.1895
075	MARIE Thérèse	12.03.1890	11.03.1895
076	DUPUIS Georges	15.12.1889	18.03.1895
077	GUILLARD Jeanne	09.11.1890	23.09.1895
078	GRANDVAL Auguste	12.03.1890	23.09.1895
079	TREBOIS Henri	04.03.1890	14.10.1895
080	LESAGE Moïse	11.06.1885	1895
081	GALLET Raymond	27.10.1891	13.04.1896
082	LEMIERE Léontine	17.01.1891	01.06.1896
083	DUBOIS Georges	21.05.1887	15.09.1896
084	DUBOIS Jules	01.12.1889	15.09.1896
085	HEBERT Georges	14.11.1888	03.11.1896
086	HEBERT Fernand	11.09.1890	03.11.1896
087	LEMARCHAND Désiré	18.12.1890	08.02.1897
088	PRUNIER Auguste	01.05.1885	21.09.1897
089	PETIT Louise	10.05.1890	21.09.1897
090	CHEVALLIER D...	01.11.1893	15.11.1897

Nº	NOM, Prénom	Date naissance	Date inscription
091	LECONTE Camille	03.01.1893	25.04.1898
092	GAUTIER Louise	03.03.1894	25.04.1898
094	DUBOIS Maurice	25.02.1888	20.02.1899
095	DUBOIS Georgina	08.06.1889	20.02.1899
096	PETIT Eugénie	03.03.1895	11.04.1899
097	DAUPHIN Robert	26.07.1892	17.04.1899
098	MARY Valentine	07.10.1893	01.05.1899
099	BLAISE Maurice	22.07.1892	08.05.1899
100	LAIR Thérèse	09.11.1893	19.09.1899
101	AUMONT Georges	1888	09.01.1900
102	BOUTTLE Jules	04.02.1889	12.03.1900
103	BESNARD Georges	13.04.1892	20.03.1900
104	DAUPHIN Alice	01.12.1894	23.04.1900
105	POULAIN Juliette	09.1892	24.04.1900
106	MARGUERIE Alice	09.06.1891	05.06.1900
107	ROBILLARD Rose	01.11.1893	25.09.1900
108	HYS Alphonsine	24.04.1891	26.11.1900
109	HYS Paul	25.12.1895	26.11.1900

N.B. - Le numéro 93 n'a pas été attribué.

ELEVES AYANT OBTENU LE CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES

BLAISE Marie	le 08.07.1893	
BLAISE Maurice	le 1905	
COISEL Armandine	le 10.06.1890	mention Bien
COISEL Raoul	le 12.07.1893	
COISEL Aline	le 13.07.1898	
COISEL Arthur	le 07.07.1895	
COISEL Juliette	le 1900	
COISEL Renée	le 1901	
GAUTIER Valentine	le 05.07.1899	
GAUTIER Fernand	le 1901	
GAUTIER Antonin	le 08.07.1896	
GAUTIER Louise	le 02.07.1907	
GOULETTE Aurélie	le 11.07.1893	
GUIBOUT Ida	le 10.06.1890	mention Très Bien
GUIBOUT Lucie	le 11.06.1891	
GUIBOUT Jeanne	le 13.07.1898	
MARY Valentine	le 25.06.1904	
MOUTIER Marthe	le 11.07.1893	
PETIT Louise	le 1903	
PETIT Eugène	le 1907	
THOMAS Georges	le 09.07.1895	

L'ECOLE D'AMMEVILLE DE 1964 A 1985

ANNEE SCOLAIRE 1964.1965

Instituteurs: M. et Mme LIEVRE
60 élèves pour 2 classes. Les enfants viennent d'Ammeville et Garnetot.

ANNEE SCOLAIRE 1965.1966

Instituteurs : M. et Mme LIEVRE
65 élèves pour 2 classes. Les enfants viennent d'Ammeville et Garnetot.

ANNEE SCOLAIRE 1966.1967

Instituteurs: M. LECHEVALLIER et Mme BERTOLINI
58 élèves pour 2 classes. Les enfants viennent d'Ammeville et Garnetot

ANNEE SCOLAIRE 1967.1968

Instituteurs: M. et Mme LECORRE
46 élèves pour 2 classes. Les enfants viennent d'Ammeville et Garnetot.

ANNEE SCOLAIRE 1968.1969

Instituteurs: M. et Mme LECORRE
51 élèves pour 2 classes. Les enfants viennent d'Ammeville et Garnetot.

ANNEE SCOLAIRE 1969.1970

Instituteurs: M. et Mme LECORRE
54 élèves pour 2 classes. Les enfants viennent d'Ammeville et Garnetot.

ANNEE SCOLAIRE 1970.1971

Instituteurs : M. et Mme LECORRE, Mlle MARIE
Ouverture d'une 3ème classe primaire et de la cantine.
73 élèves pour 3 classes.
Les enfants viennent d'Ammeville, Garnetot et Vaudeloges.

ANNEE SCOLAIRE 1971.1972

Instituteurs : M. et Mme LECORRE, Mme LEBERRURIER.
81 élèves pour 3 classes.
Les élèves viennent de Ammeville, Garnetot, Vaudeloges et Grandmesnil.

ANNEE SCOLAIRE 1972.1973

Instituteurs: M. et Mme LECORRE, Mme MARIE, M. SOLEIL
Ouverture de la classe enfantine.
100 élèves pour 4 classes.
Les enfants viennent de AMMEVILLE, GARNETOT, VAUDELOGES et GRANDMESNIL

ANNEE SCOLAIRE 1973.1974

Instituteurs: M. et Mme LECORRE, Mme MARIE, M. SOLEIL
91 élèves pour 4 classes.
Secteur scolaire: AMMEVILLE, GARNETOT, GRANDMESNIL, VAUDELOGES, TOTES

ANNEE SCOLAIRE 1974.1975

Instituteurs: M. et Mme GUERARD, Mme BISIAUX, M. SOLEIL
88 élèves pour 4 classes.
Secteur scolaire: AMMEVILLE, GARNETOT, GRANDMESNIL, TOTES, VAUDELOGES

ANNEE SCOLAIRE 1975.1976

Instituteurs: M. et Mme GUERARD, Mme BISIAUX, M. SOLEIL
84 élèves pour 4 classes.
Secteur scolaire: AMMEVILLE, GARNETOT, GRANDMESNIL, TOTES, VAUDELOGES

ANNEE SCOLAIRE 1976.1977

Instituteurs: M. et Mme GUERARD, Mme BISIAUX, M. SOLEIL
78 élèves pour 4 classes
Secteur scolaire : AMMEVILLE, GARNETOT, GRANDMESNIL, TOTES, VAUDELOGES

ANNEE SCOLAIRE 1977.1978

Instituteurs: M. et Mme GUERARD, Mme BISIAUX, M. SOLEIL
90 élèves pour 4 classes
Secteur scolaire : AMMEVILLE, GARNETOT, GRANDMESNIL, TOTES, VAUDELOGES

ANNEE SCOLAIRE 1978.1979

Instituteurs: M. et Mme GUERARD, Mme BISIAUX, M. SOLEIL
88 élèves pour 4 classes
Secteur scolaire: AMMEVILLE, GARNETOT, GRANDMESNIL, TOTES, VAUDELOGES

ANNEE SCOLAIRE 1979.1980

Instituteurs: M. et Mme GUERARD, Mme BISIAUX, M. RICHARD
104 élèves pour 4 classes
Secteur Scolaire: AMMEVILLE, GARNETOT, GRANDMESNIL, TOTES, VAUDELOGES

ANNEE SCOLAIRE 1980.1981

Instituteurs: M. et Mme GUERARD, Mme BISIAUX, M. RICHARD
84 élèves pour 4 classes
Secteur scolaire: AMMEVILLE, GARNETOT, GRANDMESNIL, TOTES, VAUDELOGES

ANNEE SCOLAIRE 1981.1982

Instituteurs: M. et Mme GUERARD, Mme BISIAUX
Fermeture d'une classe primaire.
69 élèves pour 3 classes
Secteur scolaire: AMMEVILLE, GARNETOT, GRANDMESNIL, TOTES, VAUDELOGES

ANNEE SCOLAIRE 1982.1983

Instituteurs: M. et Mme GUERARD, Mme BOHEME
60 élèves pour 3 classes
Secteur scolaire: AMMEVILLE, GARNETOT, GRANDMESNIL, TOTES, VAUDELOGES

ANNEE SCOLAIRE 1983.1984

Instituteurs: M. et Mme GUERARD, Mme BOHEME
59 élèves pour 3 classes
Secteur scolaire: AMMEVILLE, GARNETOT, GRANDMESNIL, TOTES, VAUDELOGES

ANNEE SCOLAIRE 1984.1985

Instituteurs : M. et Mme GUERARD, M. DURAND

66 élèves pour 3 classes.

Secteur scolaire : AMMEVILLE, GARNETOT, GRANDMESNIL, TOTES , VAUDELOGES

ANNEE SCOLAIRE 1985.1986

Instituteurs : M. et Mme GUERARD, M. DURAND

69 élèves pour 3 classes.

Secteur scolaire : AMMEVILLE, GARNETOT, GRANDMESNIL, VAUDELOGES, TOTES.

=====

DAMES DE SERVICE EN CLASSE ENFANTINE.

De 1972 à 1976 : Mme THIRARD

de 1976 à 1984 : Mme SALLES

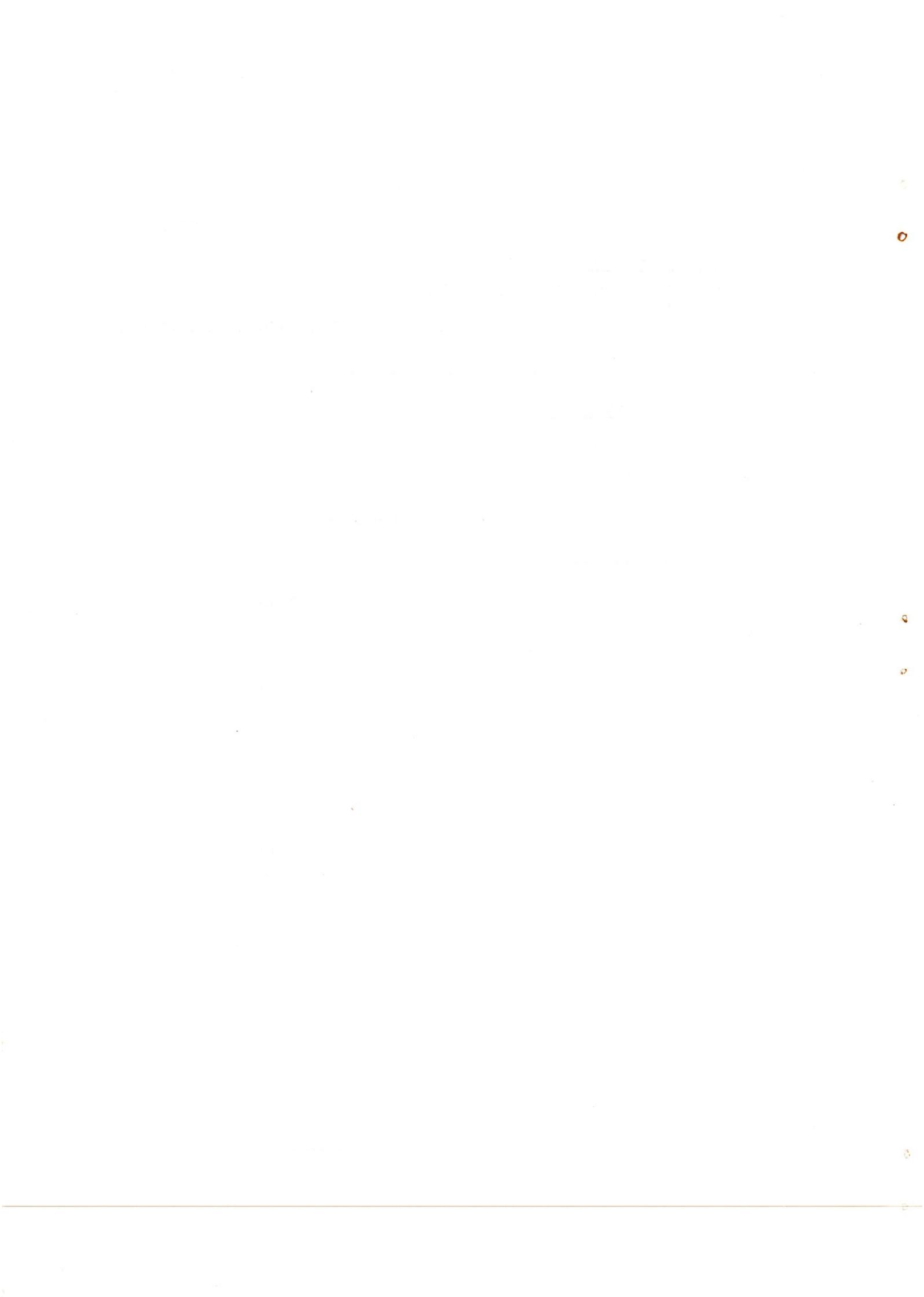
Depuis 1984 : Mme REZE

=====

LES ENSEIGNANTS DEPUIS 1951

M. BERGES			
Mme BERGES	1951	1961	10 ans
M. BIHOREL			
Mme BIHOREL	1961	1962	1 an
M. LIEVRE	1962	1966	4 ans
Mme LIEVRE			
M. LECHEVALLIER			
Mme BERTOLINI	1966	1967	1 an
M. LECORRE			
Mme LECORRE	1967	1974	7 ans
Mlle MARIE	1970	1971	1 an
Mme LEBELMURIER	1971	1972	1 an
Mme MARIE	1972	1974	2 ans
M. SOLEIL	1972	1979	7 ans
M. GUERARD			
Mme GUERARD	1974	1986	12 ans
Mme BISIAUX	1974	1982	8 ans
Mme BOHEME	1982	1984	2 ans
M. DURAND	1984	1986	2 ans

Emile GUERARD



LISTE PROVISOIRE DES MEMBRES BIENFAITEURS

Monsieur ou Madame	ABLIN	St Pierre sur Dives ✓
	ARBINET	St Pierre sur Dives
	ALLEGRET Nicole	Berville
	BARDON	Le Mesnil Bacley ✓
	BAZOGÉ Max	Montpinçon
	BERTHEAUX Jacques	La Brévière
	BEAUVALET Jean-Alain	Cormelles le Royal
	BEAUVALET Jean	Cap St Martin ✓
	BON Odile	Ouville la Bien Tournée
	BRICON Thierry	Le Billot
	BENARD	Berville
	BOISNARD	St Pierre sur Dives
	BRISSET Robert	St Pierre sur Dives
	BORDEAUX Dominique	St Martin de Fresnay
	BORDEAUX Edouard	St Martin de Fresnay
	BEAUVOIS Emile	St Pierre sur Dives ✓
	BELLIER Almir	Berville
	BOURGAULT Eric	Montpinçon
	BOURGAULT Alain	Montpinçon
	BOURGAULT Roland	Montpinçon
	BOUILLE Yvon	Notre Dame de Fresnay
	BLANCHARD	St Pierre sur Dives
	COUDREY - La Pétruvienne	St Pierre sur Dives
	COMELLO	St Pierre sur Dives ✓
	CERTAIN	St Pierre sur Dives ✓
	CASTEL José	St Pierre sur Dives ✓
	CAVELIER René	St Pierre sur Dives
	CASTAGNE Yvette	Paris
	CORSET Georges	Le Billot Notre Dame de Fresnay
	CORSET Gérard	Le Billot
	CORSET Michel	Le Billot
	CALLEWAERT Henri	St Georges en Auge
	CAUCHARD François	St Pierre sur Dives
	CAPELAIN Maurice	St Pierre sur Dives
	CAPELAIN Jean	St Pierre sur Dives
	DIARD	St Pierre sur Dives ✓
	DUVAL Bernard	Vimoutiers
	de SAINT BASILE Pierre	Les Autels St Basile
	DENIS Jean	Berville
	DELAMARCHE	St Pierre sur Dives
	DESPRES Thérèse	Caen
	DAMY	Berville
	DELAVEAU	Pont l'Evêque
	DUPUY Bernard	Ste Marguerite de Viète
	DUBUS Jean	Berville
	DUVAL Eugène	Berville
	DENTZ F.	Le Houlbec Ecots
	DEBIERRE Daniel	Le Billot
	DAMECOURT René	Berville
	EUGENE	Grandmesnil
	FAUVEL Claudine	St Pierre sur Dives
	FOUETILLOU	Le Billot
	FERRY Huguette	Cormelles le Royal

Monsieur ou Madame FROHRING Inspecteur Départemental Education Nationale Falaise

FREMONT Pierre St Georges en Auge

FOURNIER Dominique St Georges en Auge

GUERARD Emile Ammeville

GUILLOT Louis Hiéville

GRANDIDIER St Pierre sur Dives

GROSSET Livarot

GASTEBOIS Berville

GUILLIN Gérard Notre Dame de Fresnay

GIRARD Pierre Notre Dame de Fresnay

GUERAS Alain Saint Georges en Auge

HEBERT Simone Modène Village

HEDOU Jort

HAVIN François Ouville la Bien Tournée

Abbé HEUDELIN Doyen de St Pierre sur Dives

HOUEL Geneviève Morière

HUGOT Edouard Le Billot

de JUNNEMANN Louveciennes

JAMBIN St Pierre sur Dives

LETONDU Marceau Le Billot

LANNENHARD Alain Potier - Le Mesnil Germain

LEFEVRE Pharmacie - St Pierre sur Dives

LECOMTE Mauricette Cagny

LEROY Carel - St Pierre sur Dives

LE GREVEL St Pierre sur Dives

LEYMET St Pierre sur Dives

LE BRUN Guy Livarot

LEJEUNE Paul Berville

LABORDE Charles Jort

LEMOINE Marcel Alforville

LAUNAY Ch Berville

LEMAITRE Claude Lisieux

MALLAN Françoise Berville

MANEUVRIER Jacky Le Billot

MANEUVRIER Henriette Rouen

MANEUVRIER Jean-Patrick Rouen

MARIE André Mézidon

Abbé MIALON Curé de L'Oudon et de Ste Marguerite de Vielle

MARIE Roger Berville

MOUTIER Ecots

MAUBANT Gérard Hiéville

MILLECAMPS Lucien Café-Epicerie Le Billot

MILLECAMPS Christine Le Billot

MALLET Lucien Potigny

NIGAULT Michel Notre Dame de Fresnay

PRUNIER Janick Bretteville sur Dives

PAVY Jacques Ecajeul

PERSILLET Odette Le Billot

PENAULT Pierre Jean- secrétaire général Association
" LE PAYS D'AUGE "

PREVEL Bernard St Pierre sur Dives

PEPIN Catherine Morière

PAUMIER R. Jort

SAINT Michelle Cheux

ROBILLARD Bernard Cuville la Bien Tournée

SALAUN René Berville

RESTOIN Yvette Berville

TRANCHANT Simone Vendeuvre

VINTRAS Madeleine Fouguernon

WEBRE St Pierre sur Dives

WEBRE François Berville

WUILLEME St Pierre sur Dives

